

Complexe El-Hadjar:
Importation de l'acier brut pour résoudre le problème d'approvisionnement

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 02 Novembre 2020 / N° 988

Prix : 20 DA

Histoire de l'Algérie:

Lancement officiel de la chaîne de télévision « La Mémoire »

Dans un message à l'occasion du 66e anniversaire de la Révolution du 1er novembre, Tebboune affirme:

Safex

Le batimatec 2020 reporté

Séisme en Turquie:

Djerad présente ses condoléances au président turc

**Le changement
c'est maintenant
ou jamais !**

Coïncidant avec le 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Chronologie du référendum sur la révision constitutionnelle

Complexe El-Hadjar:

Importation de l'acier brut pour résoudre le problème d'approvisionnement

Célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 54

Le peuple écrit son Histoire en lettre d'or



Coronavirus:

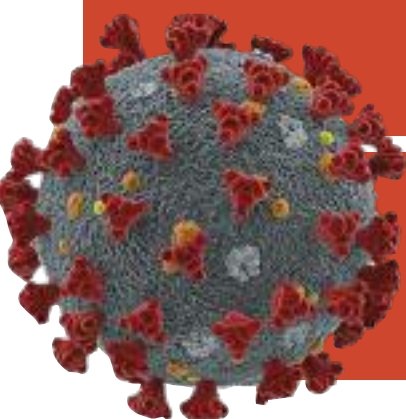
330 nouveaux cas, 194 guérisons et 9 décès durant ces dernières 24 heures

BAD

Réalisation d'une étude de base pour développer le secteur énergétique en Afrique

OAIC

Approvisionnement continu des minoteries en matière première



Dans un message à l'occasion du 66e anniversaire de la Révolution du 1er novembre, Tebboune affirme:

Le changement c'est maintenant ou jamais !

Dans un message qu'il a transmis à l'occasion du 66e anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie "s'engage dans la bataille du changement escompté qui constituera un pont vers l'Algérie nouvelle, grâce à la conjugaison des efforts des Algériennes et Algériens et des bonnes volontés nationales pour concrétiser les espérances des chouchada et édifier une Algérie forte de ses jeunes qui constituent la véritable richesse de la Nation, sur lesquels nous comptons pour porter son étendard et aller de l'avant vers la concrétisation des aspirations du Hirak authentique béni". "De par son passé glorieux, ses énormes sacrifices et sa ferme détermination, le peuple algérien sera, une fois encore, au rendez-vous avec l'histoire pour opérer le changement escompté, dimanche 1er novembre, à travers le référendum sur l'amendement constitutionnel en vue d'instituer une nouvelle ère à même de réaliser les espoirs de la Nation et les aspirations de notre peuple à un Etat fort, moderne et démocratique, un Etat souverain dont les générations seront fières ainsi que de son histoire et du génie de ses hommes, des générations qui se verront remettre l'héritage des chouchada afin de le préserver en toute fierté et gloire", a-t-il souligné. "Au moment où nous célébrons le 66ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, nous nous remémorons en cette halte grandiose et sacrée, avec reconnaissance et loyauté, les sacrifices et les épopées du peuple algérien qui s'est engagé, à un moment décisif, sur la voie de la libération et de l'émancipation", a-t-il encore soutenu. A cette occasion, "nous nous inclinons, avec déférence et piété, à la mémoire des chouchada et, par la volonté de Dieu, l'Algérie se tournera résolument vers un avenir prometteur, celui du travail et de l'engagement national dont nous puiserons l'essence des nobles valeurs et principes novembristes, avec la détermination de relever les défis socioéconomiques actuels. Le valeureux peuple algérien qui demeurera fidèle au serment fait à nos vaillants martyrs sera à la hauteur de leurs immenses sacrifices, en déployant davantage d'efforts avec abnégation et altruisme", a ajouté le chef de l'Etat. Il a tenu à s'adresser aux



jeunes "jaloux de leur patrie" pour les appeler, encore une fois, à "rester attachés à notre glorieuse Histoire et fidèles aux chouchada, en étant résolus à relever les défis du présent par le travail et l'innovation, à s'orienter vers l'avenir muni de l'arme du savoir et de la connaissance et être au diapason d'une ère impitoyable envers les récalcitrants". Le président Tebboune a saisi cette occasion pour exprimer "toute sa considération à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), ainsi qu'à tous les corps de sécurité pour leurs efforts nationaux inlassables déployés à travers l'ensemble du pays, pour protéger les frontières et préserver la sécurité et la quiétude". Le projet de révision de la Constitution constitue, selon ses initiateurs, un nouveau départ vers l'édification de l'Algérie nouvelle et le vote en faveur de ce projet contribuera au renforcement de la sécurité et de la stabilité du pays. Ils ont souligné que le projet de l'amendement constitutionnel allait ouvrir des perspectives prometteuses dans l'édification de l'Algérie nouvelle et consacrer la souveraineté et la volonté du peuple dans le cadre de l'égalité et de la justice loin des dépassements et de toute forme de corruption, tout en exprimant leur souhait de voir le citoyen assumer son rôle et d'aller voter pour ce document, initiateur de changements et en mesure de répondre à ses préoccupations.

Le projet d'amendement de la Constitution,

élaboré par un groupe d'experts en droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12 du même mois. Lors de ce Conseil des ministres, le président de la République avait affirmé que le projet d'amendement constitutionnel "s'inscrit en droite ligne des exigences de l'édification de l'Etat moderne et répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni", soulignant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit "le plus largement consensuelle, en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire de Covid-19". Il avait indiqué que les principaux contours de l'amendement de la Constitution portaient sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs, précisant que le référendum sera suivi d'une révision du code électoral devant assurer "les garanties de régularité des élections pour la préservation de la volonté populaire" et favoriser "l'émergence d'une nouvelle génération d'élus sur la scène politique".

M.H

Célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 54 : Le peuple écrit son Histoire en lettre d'or

A l'occasion de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954 qui s'est coïncidé avec l'organisation du référendum autour du projet de révision de la Constitution, c'est encore le peuple algérien a fait sur la base d'une leçon objective et claire pour incruster l'Histoire de l'Algérie en lettre d'or. Une histoire qui ne s'arrête pas ni par la violence du verbe et du langage politicien ni par l'intox ni par les manœuvres de déstabilisation de la cohésion nationale. Il est impossible que ces tentatives vaines incitant d'une façon insensée et louche à mener le pays dans le gouffre parviennent à leurs rêves. Ce n'est qu'une illusion de trop. Le peuple en ce jour historique doit être vigilant pour suivre aisément sa route car le futur lui appartiendra au nom de ses sacrés intérêts, au nom de la Patrie et au nom du « Message de Novembre 54 » afin d'avancer vers la conquête d'une meilleure vie politique, démocratique, économique, sociale et culturelle. A travers ce rendez-vous électoral, le citoyen-électeur défend le droit de construire avec sa propre volonté une digne vie meilleure que par le passé. En al-

lant accomplir son devoir civique, le citoyen doit être vigilant, il ne doit pas se laisser provoquer par certaines forces du mal mais il doit défendre son droit de vote librement et souverainement et de garder l'espoir à parachever le panthéon de l'indépendance et le rendre complet. La commémoration du 66e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale rappelle aux Algériens le chemin emprunté à l'accès à la souveraineté nationale et à la liberté. Des éléments essentiels repris largement dans le projet de révision de la Constitution qui apporte le substrat de la tradition d'un peuple résistant et symbole de la tradition républicaine. Dans cet esprit de renouveau national, la nouvelle Loi fondamentale du pays se veut une voie, un instrument démocratique qui va rétablir les principes et les normes de la nouvelle République et qui va enrichir les segments politiques et avancer en toute transparence sur la construction d'un réel Etat de droit donnant plus d'espace d'expression à l'ensemble des franges de la société à mieux s'intéresser à la question politique et à l'évolution de la nation. Donc, si la mou-

ture du projet de révision de la Constitution a proposé un ordre linéaire et chronologique de la grande histoire de l'Algérie, avec la question tout à fait pertinente l'édification de « la Nouvelle Algérie », c'est tout d'abord permettre au peuple de revisiter ce passé fondateur et d'en tirer les éléments significatifs sur tous les fronts. Cela explique l'importance accordée à la sphère socio-politique et économique et à la nouvelle architecture constitutionnelle du pays, afin de bien identifier et de situer les principes contenus dans la Déclaration du 1er novembre 54, notamment l'évolution de la structure sociale, qui par ses constats, devient l'un des thèmes importants de l'étape actuelle. La commémoration du 1er novembre devient une apologie de la Patrie. A ce propos, tout le monde à des points de vue rigoureusement identiques face à toutes les questions, mais pour ce a trait aux questions fondamentales que le pays s'efforce d'atteindre il y a accord, voire consensus et c'est ce qui a permis au pays d'évoluer aussi rapidement depuis le 12 décembre 2019.

M.W.B.

Histoire de l'Algérie: Lancement officiel de la chaîne de télévision « La Mémoire »

Abdelaziz Djerad a procédé samedi soir au lancement officiel de la chaîne de télévision "La Mémoire", dédiée à l'histoire de l'Algérie. Créée en vertu d'une convention de coopération et de coordination entre le ministère des Moudjahidine et l'Etablissement public de Télévision (EPTV), cette nouvelle chaîne de télévision vise, à travers ses programmes, à préserver la mémoire nationale et transmettre aux générations futures les hautes et nobles valeurs ayant marqué les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie. Dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement de la chaîne, M. Djerad a indiqué que cette chaîne "sera un pilier essentiel dans la défense de la +sécurité médiatique+ du pays dans sa dimension liée à la mémoire et à l'histoire nationale", ajoutant qu'elle "sera de ce fait un solide rempart contre les tentatives visant à l'occulter, voire à la falsifier et à déformer notre révolution, notre résistance populaire, le mouvement national et ses figures". "Cette chaîne s'acquittera d'un rôle important dans la préservation et la transmission de la mémoire nationale aux générations, actuelle et futures, en vue d'immuniser la personnalité nationale et préserver, partant, la cohésion de notre société et nos valeurs. Elle sera un espace pour les historiens, les chercheurs, les universitaires et les témoins des événements pour présenter les faits historiques sous forme de contenus médiatiques de qualité. Aussi, s'érigera-t-elle en tribune s'adressant aux membres de la société et à l'ensemble des citoyens, parmi les élèves, les étudiants, et les passionnés par l'histoire", a indiqué M. Djerad qui a annoncé le lancement officiel de la chaîne "La Mémoire" au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a rappelé que le président de la République a "en effet érigé le sujet de la mémoire en priorité nationale, voire un devoir sacré, auquel nous ne renoncerons jamais dans nos relations extérieures", soulignant qu'"en concrétisation de cette conviction, le président Tebboune a décidé d'instituer le 8 mai de chaque année Journée nationale de la mémoire, de lancer +le programme de mémoire nationale+, et de créer une chaîne de télévision consacrée à la mémoire collective et à l'histoire du peuple algérien". Le lancement de cet espace médiatique qui coïncide avec le 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, se veut "une consécration du droit à un média objectif, équilibré, ciblé et moderne qui puisse fournir un service de qualité, un service professionnel pour nos concitoyens", a ajouté M. Djerad. Par ailleurs, le Premier ministre a indiqué que compte tenu des défis auxquels fait face l'espace médiatique national, dont l'expansion de son activité et ses domaines, "nous sommes appelés aujourd'hui à évaluer le secteur des médias dans notre pays, réexaminer son arsenal juridique et opérer une réforme de son service public conformément aux mutations sociopolitiques nationales et aux normes relatives à l'action médiatique internationale". Pour ce faire, a-t-il ajouté, "le Gouvernement est déterminé à organiser le secteur audiovisuel, une démarche impérative telle que la domiciliation juridique des médias électroniques", relevant que cette orientation "est à même d'accorder aux médias nationaux, publics et privés, la place qui leur sied et de réunir les meilleures conditions pour l'accomplissement de leur tâche, notamment dans un contexte caractérisé par la propagation des Fake-news et des discours de haine, qui ne cesseront que par la vérité, l'objectivité et la qualification professionnelle".

N.I

Coïncidant avec le 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Chronologie du référendum sur la révision constitutionnelle minute après minute



Charfi: « le taux de participation au référendum atteint 5.88 % à 11h »

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) Mohamed Charfi a indiqué dimanche matin que le taux de participation au référendum sur la révision constitutionnel avait atteint 5.88% à 11h du matin. Le président d'ANIE a ajouté que 1 298 639 électeurs ont accompli leur devoir électoral jusqu'à cette heure. Les bureaux de vote à travers l'ensemble du territoire national ont ouvert dimanche matin à 8h00 pour accueillir plus de 24 millions d'électeurs appelés à se prononcer sur le projet de révision constitutionnelle, soumis à référendum populaire. Ce référendum intervient dans des conditions particulières liées à la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Conseiller du Président: « Le chef de l'Etat est en bonne santé »

Le conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, a indiqué après avoir accompli son devoir électoral que le président Abdelmadjid Tebboune est en bonne santé.

Djerad: «Les Algériens sont libres de décider de l'avenir de leur pays»

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a affirmé dimanche que le peuple algérien avait l'entière liberté de choisir l'avenir de leur pays. S'exprimant après avoir accompli son devoir

électoral sur la révision constitutionnelle à l'école Omar Hida à Dély-Ibrahim (Alger), le Premier ministre a affirmé que les Algériens étaient libres de choisir l'orientation et l'avenir qu'ils souhaitent à leur pays à l'occasion de ce scrutin.

« Une journée glorieuse pour les Algériens et une journée de l'Algérie nouvelle que nous souhaitons à nos enfants et à nos petits-enfants », a-t-il ajouté à l'occasion du 1er Novembre.

Saïd Chanegriha vote

Le général de Corps d'Armée, chef d'état-major de l'ANP Saïd Chanegriha a glissé son bulletin dans l'urne au CEM Ahmed Bey à Oued Koreich, Alger- Centre.

Bensalah fait son apparition après une longue absence

L'ancien chef de l'Etat par intérim Abdelkader Bensalah a fait son apparition, ce dimanche, à l'occasion du référendum sur la révision constitutionnelle. L'ancien président du Conseil de la nation a voté à l'école Ahmed Aroua à Bouchaoui. Il s'agit en effet de sa première apparition après avoir quitté le palais d'El Mouradia au lendemain des élections présidentielles du 12 décembre 2019.

Goudjil: «Nous souhaitons un prompt rétablissement au Président»

Après avoir voté, le président du Sénat par intérim Salah Goudjil a souhaité un prompt rétablissement au président de la République Abdelmadjid Tebboune. « Je souhaite un prompt rétablissement au président de la République Abdelmadjid Tebboune et de revenir afin de reprendre sa mission dans l'édification de l'Algérie nouvelle », a dit Goudjil, tout en saluant l'ANP, digne héritière de l'ALN et félicitant le peuple algérien à l'occasion du 66e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

La Première dame vote à Bouchaoui

La Première dame a glissé, hier, son bulletin

dans l'urne ainsi que celui du président de la République Abdelmadjid Tebboune, par procuration au bureau de vote Ahmed Aroua à Bouchaoui.

Charfi: « Notre but, un Etat démocratique selon les principes islamiques »

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) Mohamed Charfi a déclaré, après avoir accompli son devoir électoral, que le but de ce référendum était de construire l'Algérie nouvelle démocratique suivant les principes islamiques. « Le référendum d'aujourd'hui est un nouveau souffle du 1er novembre marquant le décollage de l'Algérie nouvelle. Il appartient à chaque citoyen –quelle que soit son orientation– de laisser son empreinte de sorte de ne pas rater le train de l'histoire », a ajouté le président de l'ANIE.

Feniche: «Le référendum, un départ pour l'édification de l'Algérie nouvelle imprégnée des valeurs du 1er Novembre»

Le président du Conseil constitutionnel Kamel Feniche a affirmé que le référendum sur la révision constitutionnelle était un départ pour bâtir l'Algérie nouvelle imprégnée de valeurs du 1er Novembre. Dans sa déclaration à la presse après avoir glissé son bulletin dans l'urne au bureau de vote à l'école primaire El Maamoun à El Biar, le président du Conseil constitutionnel a soutenu que ce rendez-vous était un démarrage pour l'édification de l'Algérie nouvelle où régneront la démocratie, les droits fondamentaux et les libertés et sera un Etat de droit ». Par ailleurs, Fenich a fait savoir que son instance suivait le processus électoral minute par minute, non sans vanter les efforts déployés par l'Etat en faveur de la réussite de ce rendez-vous électoral.

L'ANIE annule l'obligation de la carte de vote

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé l'annulation de

l'obligation de la carte de vote pour accomplir le devoir électoral dans le cadre du référendum sur la révision de la Constitution qui se déroule ce dimanche 1er novembre 2020. Dans un communiqué rendu public, l'ANIE a fait savoir que les citoyens inscrits sur les listes électorales peuvent voter en présentant uniquement une pièce d'identité (carte nationale, permis de conduire ou passeport). Et afin que l'électeur puisse identifier le bureau électoral où il est inscrit, l'ANIE a expliqué qu'il lui est possible de vérifier son nom sur la liste électorale de sa commune en consultant la plateforme web de l'Autorité contenu dans le communiqué ci-dessous.

Boukadoum: « le vote de la communauté nationale à l'étranger se déroule dans de bonnes conditions »

Le vote de la communauté nationale établie à l'étranger au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution se déroule dans "de bonnes conditions", a indiqué dimanche le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Le vote de la communauté algérienne établie à l'étranger se déroule, depuis hier samedi, dans de "bonnes conditions", a déclaré M. Boukadoum à la presse, après avoir accompli son devoir électoral à l'école Ahmed Aroua à Staoueli (Alger Ouest), rappelant que l'opération référendaire a repris, dimanche, à travers plusieurs pays accueillant la communauté algérienne. Le ministre a qualifié le référendum constitutionnel de "nouveau départ et de clé de nouveaux espaces pour chaque citoyen". "Cette nouvelle Algérie se renouvelle avec la citoyenneté de toutes les catégories de la société. Il n'y a ni gouvernant ni gouverné. Le gouvernant est issu du peuple", a-t-il poursuivi, souhaitant, à cette occasion, "un prompt rétablissement" au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui reçoit des soins à l'étranger. Interrogé sur l'ouverture récemment d'un consulat dans la ville sahraouie occupée de Laâyoune, M. Boukadoum a rappelé qu'il y a un droit international, soulignant que "la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est membre de l'Union africaine (UA) et jouit de "la pleine souveraineté sur ses territoires".

Les Algériens votent dans une ambiance calme, empreinte de sérénité

Les Algériens ont commencé dimanche à voter dans une ambiance calme, empreinte de sérénité, pour se prononcer sur le projet d'amendement de la Constitution, initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple. À 11H00, 5.88% des électeurs, soit 1.298.639 électeurs inscrits sur les listes électorales, ont glissé leurs bulletins dans l'urne. Selon le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, l'opération de vote se déroule dans "de bonnes conditions" à travers, la plupart, des bureaux de vote. Il a souligné, à ce titre, que "tous les bureaux de vote ont été ouverts dans les temps, sauf dans une zone où deux bureaux de vote n'ont pas ouvert leurs portes à temps". M. Charfi a affirmé, à ce propos, que "des mesures seront prises pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions". L'Autorité na-

tionale indépendante des élections (ANIE) a annoncé la possibilité pour les Algériens d'utiliser leur droit de vote et de se prononcer sur le projet d'amendement de la Constitution au niveau des bureaux de vote où ils sont inscrits en présentant leur pièces d'identité. À l'Est comme à l'Ouest d'Alger, les bureaux de vote se sont préparés pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions possibles et dans le respect total du protocole sanitaire lié au coronavirus. Poignées de porte, tables, stylos... tout a été désinfecté. Du gel hydro-alcoolique et des lingettes ont été mises à disposition des électeurs. En plus de l'obligation de porter les masques, des mesures ont été prises pour éviter les files d'attente et faire respecter les distances de sécurité. Dans l'Ouest du pays, l'opération de vote sur le projet d'amendement de la Constitution connaît une affluence moyenne à travers les bureaux de vote où les mesures de précaution liées au Coronavirus sont respectées à la lettre. Une virée à travers

quelque centres de vote du centre ville d'Oran a permis de constater l'absence de femmes dans les files d'attente qui commençaient à se former devant les bureaux de vote, alors que les hommes se rendaient, par petits groupes, aux urnes. L'affluence était également "timide" dans les quelques bureaux de vote visités à l'ouest d'Oran. Dans la wilaya d'EL Bayadh, les bureaux de vote ont connu une affluence "relative" des électeurs, qui ont, à l'unanimité exprimé leur espoir de participer à l'édification de "l'Algérie nouvelle, stable et prospère". Le scrutin référendaire sur l'amendement de la Constitution a enregistré une affluence "mitigée" des électeurs dans certaines wilayas du centre du pays, où le vote a été entamé dans le respect du protocole sanitaire contre la propagation de la Covid-19, a-t-on constaté. Lors d'une tournée dans des bureaux de vote dans les communes de Beni Merad de Blida, et Ouled Aich, une "affluence moyenne" des électeurs a été constatée. Un protocole sanitaire

contre la propagation de la Covid-19 a été imposé avec notamment la prise de la température à l'entrée des bureaux et la mise à la disposition des votants une solution désinfectante et un masque de protection.

Des conditions d'organisation "parfaites" dans l'Est

Dans l'Est du pays, le vote sur le projet de la nouvelle Constitution se déroule dans des conditions d'organisation "parfaites", alors que l'affluence reste "faible" aux premières heures de la journée, a-t-on constaté. A Constantine, l'afflux des électeurs dans les bureaux de vote était "assez faible" durant la matinée, a-t-on constaté dans les bureaux de vote "Ibn Zaidoun" de la cité du 20 août 1955, "Hassan Ibn Naâmane" à Fadila Saâdane et "Rokaia Boughaba" à Kadour Boumedous. A Batna, le taux de participation dans les centres de vote réservés aux femmes était "faible" alors qu'il était

"moyen" dans ceux réservés aux hommes, au moment où dans certains centres de vote mixtes, à l'instar de celui de la chahida Fatima Guidoumi, au centre-ville de Batna, la participation est forte. Dans le Sud du pays, les électeurs ont commencé à affluer, par petits groupes, vers les centres et bureaux de vote dès leur ouverture à 08h00, pour exprimer leurs voix. Plus de 2,1 millions d'électeurs, répartis sur 1.202 centres électoraux coiffant 5.388 bureaux de vote, dont 107 itinérants à travers les wilayas d'Ouargla, El-Oued, Illizi, Tamanrasset, Adrar, Bechar, Tindouf, Ghardaïa et Laghouat, sont appelés à se prononcer sur le projet de la nouvelle Constitution. Dans tous les bureaux, les mesures de précaution liées au Coronavirus sont appliquées. Dans la wilaya de Tindouf où une bonne affluence des électeurs a été relevée dès l'ouverture des centres et bureaux de vote à 8h00, un respect strict du protocole sanitaire de prévention contre le Covid-19 est constaté.

Zones d'ombre-Référendum: Les femmes rurales à Tlemcen créent l'événement

Les femmes rurales dans des zones d'ombre de la wilaya de Tlemcen ont créé, dimanche, l'événement en se dirigeant en force vers les bureaux de vote pour exprimer leurs voix sur le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum populaire. Un nombre important de femmes, notamment les adhérentes de l'association de la femme rurale de la commune de Beni Snouss, se sont rendues avec enthousiasme aux bureaux de vote Semmar-Ali et Ferdjeli-Mohamed, réservés aux habitants des zones reculées de la commune en question pour se prononcer sur le projet constitutionnel, a-t-on constaté sur les lieux. La présidente de cette association a indiqué que "nous nous sommes entendues avec les adhérentes de l'association, qui ont auparavant sensibilisé les femmes de plusieurs

zones rurales sur l'importance de ce rendez-vous électoral coïncidant avec l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, le 1er novembre 1954, pour le progrès et la prospérité du pays". "La plupart des femmes adhérentes de l'association ont répondu à l'appel, fidèles au message des martyrs et des moudjahidine, et il y avait parmi elles des veuves de victimes du terrorisme qui ambitionnent à une Algérie nouvelle", a-t-elle ajouté. Une femme rurale, Djebaili Kheira, résidant dans la commune de Sebdou, s'est rendue en compagnie de son époux et ses enfants au bureau de vote, dans l'après-midi, pour accomplir son devoir électoral, indiquant qu'elle est une habituée au vote. "Lors de tout rendez-vous électoral, je remplis mon devoir de citoyenne, en compagnie des membres de ma famille", tient-

elle à souligner, ajoutant qu'"elle ne laissera pas passer cette occasion pour encourager ses enfants à faire preuve d'un esprit de citoyenneté et de responsabilité", les exhortant à "aller voter et exprimer leurs voix et participer à la renaissance du pays". La même interlocutrice, en dépit de la situation des zones isolées, n'a pas hésité à participer à l'opération visant la distribution de quelque 600 masques de protection qu'elle a elle-même confectionnés, aux éléments de la sûreté nationale, répartis sur les bureaux de vote de la commune de Sebdou. Un geste qu'elle considère normal car "il est nécessaire de répondre à l'appel de la patrie, quelles que soient les circonstances", explique-t-elle. Lekhal Halima, femme rurale du village de "Bekhata" dans la commune de Maghnia, a indiqué avoir accompli son de-

voir électoral qu'elle considère comme étant "la poursuite du devoir national que les héros de l'Algérie ont initié, le 1er novembre 1954". Mme Lekhal a indiqué que sa participation à ce rendez-vous électoral est "un message pour affirmer la présence de la femme algérienne, qu'elle soit issue du milieu urbain ou rural, et une réponse à l'appel du pays, ainsi que ses attentes d'un avenir prometteur où les horizons s'ouvriront et où les chances seront égales pour tous". Toutes les femmes interrogées ont indiqué avoir respecté le protocole sanitaire à l'intérieur des bureaux de vote, notamment le port du masque de protection contre le coronavirus, l'utilisation du gel hydro-alcoolique et le respect de la distanciation physique, entre autres.

Zioueche Lamouri

Industries

Le cahier des charges relatif à l'électronique imposera un taux d'intégration initial de 40%

Dans un entretien accordé à la revue mensuelle "Echaab économique", le ministre de l'industrie, M. Aït Ali Brahim, a évoqué les cahiers des charges sur lesquels mise le secteur de l'Industrie pour corriger certains dysfonctionnements qu'il connaît et qui sont principalement liés à la fabrication et l'importation de véhicules, la sous-traitance industrielle, et la fabrication d'équipements électro-ménagers. A cet égard, il a révélé que le cahier des charges relatif aux équipements électro-ménagers et électroniques imposera un taux d'intégration initial minimum de 40% au lancement du projet industriel, et ce pourcentage passera à 60% d'ici deux ans. Cela permettra de mettre fin au système d'incitations fiscales au profit d'activités de montage sans aucune valeur ajoutée localement, qui a permis l'émergence de 59 complexes et de 25 labels dans ce domaine, selon les déclarations de M. Aït Ali Brahim, qui a estimé qu'un tel nombre n'existe pas même dans certains grands pays industriels. Le ministre a



également évoqué les changements survenus sur la réglementation et la législation du domaine industriel ces derniers mois, qui favoriseraient l'arrivée d'investissements étrangers sérieux selon des règles équitables qui préserveraient la souveraineté nationale. Il s'agit en particulier, de l'abolition de la règle 51-49 de l'investissement dans les activités non straté-

giques, qui s'est traduite par l'arrivée de certains « aventuriers » sans utiliser leur propre capital, en plus du remplacement du droit de préemption par le droit d'opposition. Sur ce point, M. Aït Ali Brahim a révélé qu'il y a environ 150 dossiers liés à l'exercice du droit de préemption qui sont toujours en instance au niveau du ministère de l'Industrie depuis 2013.

UGTA

Labatcha: « Le référendum sur la révision de la Constitution, "un devoir national pour contribuer au changement" »

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a souligné dimanche, à Alger, que le référendum sur le projet de révision de la Constitution "est un devoir national pour contribuer au changement" que connaît l'Algérie.

Dans une déclaration à la presse, après avoir

accompli son devoir électoral à l'école "8 mai 1945" à Bab Ezzouar, M. Labatcha a déclaré que le référendum sur le projet de révision de la Constitution est "un devoir national pour contribuer à l'étape de changement afin de construire l'Algérie nouvelle sur de nouvelles bases et réglementations".

Dans ce contexte, le Secrétaire général de la

centrale syndicale a insisté sur l'importance de "faire le changement d'une manière qui serve une Algérie forte économiquement, politiquement et socialement".

A la même occasion, M. La Babatcha a évoqué "les sacrifices de nos aïeux pour libérer la Nation", appelant la génération de l'indépendance à préserver ce legs.

Ils ont dit à propos du référendum sur l'amendement de la Constitution

Voici les déclarations marquantes des personnalités nationales au terme de leur vote dimanche lors du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution.

- Le Président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil:

"Le référendum sur l'amendement de la Constitution constitue une importante échéance devant réaliser un véritable départ pour l'édification d'une Algérie nouvelle".

- Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine:

"Le référendum sur l'amendement constitutionnel permet au peuple de choisir et de décider de l'acte fondateur pour la gestion de ses affaires. L'objectif est de redonner la parole au

peuple, l'une des revendications du Hirak populaire béni".

- Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche:

"Le référendum constitue un départ en vue d'édifier une nouvelle République enracinée dans les valeurs du 1er novembre. Cette nouvelle République qui sera basée sur la démocratie, les droits fondamentaux et les libertés consacrera l'Etat de droit".

- Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad:

"Ce rendez-vous est un jour pour l'avenir de l'Algérie nouvelle que nous souhaitons tous pour nos fils et petits fils. La voix aujourd'hui est au peuple et au citoyen et chacun est libre de choisir le chemin qu'il souhaite pour son

pays".

- Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderahmane Hamzaoui:

"Voter en faveur du projet d'amendement de la Constitution est une étape pour concrétiser la volonté populaire dans la prise de décisions importantes".

- Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-up, Oualid El-Mahdi Yacine:

"Le vrai changement commence à travers la Constitution qui représente la pierre angulaire pour l'édification de l'Algérie nouvelle".

Référendum

Le taux de participation au niveau national a atteint 13,03% à 14 heures

Le taux de participation au vote dans le cadre du référendum sur la révision de la Constitution a atteint à 14h00 au niveau national 13,03% a annoncé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Selon le président de l'ANIE, le nombre de votants était de 3 070 912 à 14h. A 11h00, le taux de participation national à ce scrutin était de 5,88% avec un nombre de votants de plus de 1,2 million, avait annoncé Mohamed Charfi. Si dans les wilayas de Béjaïa et Tizi-Ouzou la quasi majorité des bureaux de vote n'a pas ouvert et dans les wilayas de Bouira et Sétif les centres de vote sont fermés dans plusieurs communes, dans le reste des wilayas le vote se déroule dans des conditions normales. Les bureaux de vote ont ouvert ce dimanche matin à 8h00 et devront fermer ce soir à 19h00, et le scrutin ne durera qu'un jour, conformément à l'article 32 de la loi organique relative au régime électoral. Toutefois, la même loi stipule que la date d'ouverture du scrutin peut être avancée de 72 heures dans les zones éloignées et de 120 heures pour la communauté nationale établie à l'étranger, pour faciliter le vote des électeurs « exclusivement » visés par ces dispositions. Le corps électoral compte plus de 24 millions d'inscrits selon l'ANIE. Le nombre de bureaux de vote est de 61 000 au niveau national. Le scrutin de cette année intervient dans un contexte exceptionnel marqué par la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19). Pour garantir le déroulement du vote dans de bonnes conditions sanitaires, l'ANIE a élaboré un protocole sanitaire spécial pour le référendum pour prévenir les risques de propagation de l'épidémie. Validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19, ce protocole fixe les étapes régissant l'organisation du référendum. A titre d'exemple, l'accès à l'intérieur du bureau de vote n'est autorisé que pour deux ou trois personnes à la fois et un dispositif de désinfection sera mis en place

Moh H

Skikda

Chute mortelle d'un sexagénaire à Ras El Ma

Les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda, représentés par l'unité secondaire d'Azzaba, sont intervenus dans la matinée d'avant-hier à 08h26 afin de transporter le corps inerte d'une victime décédée au lieu-dit Ras El Ma , relevant de la commune d'Azzaba ,atteinte d' une blessure profonde au niveau du crâne et à la main gauche . Celle-ci a été retrouvée morte allongée à l'intérieur de la cour de sa maison familiale, où elle a été transférée à la morgue de l'hôpital EPH Dr Denden Mohamed, après le constat effectué en présence du procureur de la République et de la gendarmerie national, selon le communiqué de presse émanant de la cellule de communication et d'information de la DPC. D'après une source locale issue du voisinage de la victime, le sexagénaire dénommé L. H qui vivait seul dans sa maison a subi un accident domestique suite à sa chute mortelle d'une échelle en bois confectionnée d'une manière artisanale et traditionnelle qui s'est brisée en deux.

Saida

Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu samedi à Saida au niveau de la route nationale RN 6 reliant les wilayas de Saida et de Mascara, a-t-on appris de la direction de la protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un véhicule utilitaire près de la localité de Sidi Aissa (commune de Ouled Khaled) faisant deux morts (un homme et une femme) sur le coup, a-t-on indiqué. Les agents de la protection civile sont intervenus pour transporter les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saida et les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident mortel.

El Tarf

Saisie de 300 gr de kif et arrestation de 5 personnes.

Agissant sur information, les éléments de la BRI d'El Tarf, faisant état d'une transaction de kif entre deux personnes notoirement connues pour leurs néfastes activités, une souricière leur a été tendue et a permis d'appréhender au total cinq personnes et la saisie de 300 gr de kif traité portant la marque VW. Les mis en cause, originaires de la ville d'El Tarf, âgés entre 20 et 40 ans ont été présentés devant le tribunal d'El Tarf et furent tous les cinq placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur.

Oum El Bouaghi

La bibliothèque “Malek Bennabi” saccagé à Aïn M’lila

Une bibliothèque baptisée du nom “Malek Bennabi” a été saccagée par des inconnus à Aïn M’lila (Oum El Bouaghi), à l’occasion du 47e anniversaire de sa disparition. Installée à la belle étoile, la bibliothèque portant le nom du penseur Malek Bennabi a été inaugurée en mars dernier, lors du 63e anniversaire de la mort du chahid Larbi Ben M’hidi, assassiné par l’armée coloniale française le 4 mars 1957. Activistes et intellectuels ont condamné cet acte qu’ils qualifient d’odieux, lâche et incivilisé commis par des ennemis du nationalisme refusant de généraliser et d’inculquer aux enfants du pays la culture de la lecture. Le ministère de la Culture, soucieux de réhabiliter le penseur algérien, a annoncé l’organisation chaque année d’une conférence nationale consacrée à sa pensée et à son œuvre.

Bel Abbes

Un couple de nouveaux mariés décède durant la nuit de noces

Un couple de nouveaux mariés de Sidi Bel Abbes est décédé à peine 48 heures après leur mariage. Les nouveaux mariés sont décédés par asphyxie au monoxyde de carbone dans un appartement qu’ils avaient loué pour passer leur nuit de noces. Les familles des deux victimes et leurs proches sont sous le choc dans la mesure où les deux jeunes nouveaux mariés s’étaient déplacés à Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara, pour passer leur nuit de noces. Le lendemain, leurs familles respectives étaient choquées d’apprendre leur mort.

Émigration clandestine

Deux corps sans vie de harraga rejetés par la mer à Mostaganem

En effet, deux autres corps sans vie de harraga, dans un état de décomposition avancée, ont été rejetés par la mer en fin de semaine dans la région de Mostaganem. Le premier corps, celui d'un jeune homme, a été retrouvé à Petit port, 50 km à l'est de la wilaya. Le second, appartenant à une jeune femme, a été retrouvée à Sidi Abdelkader plage, relevant de la commune d'Achaacha, 82 km à l'est de Mostaganem. Les dépouilles mortelles ont été transférées par les unités de la protection civile, vers les services de la morgue de l'hôpital de la région. Il est à rappeler que quatre cadavres de harraga ont été rejetés par les vagues en moins d'un mois.

Tlemcen

Arrestation de six personnes pour tentative d’émigration clandestine



Les éléments de la sûreté de daïra de Honaïne (wilaya de Tlemcen) ont procédé à l'arrestation de six personnes pour le chef d'inculpation de tentative d'émigration clandestine par mer, a indiqué, samedi , un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération a été effectuée lors d'un barrage de contrôle à l'entrée Est de la ville de Honaïne, lorsqu'un véhicule a été intercepté avec à son bord 5 personnes dont une femme avec son bébé de 11 mois, en possession d'une somme d'argent en devises et du matériel, a-t-on précisé, soulignant que les policiers se sont aperçus que

ces derniers s'apprêtaient à une opération d'émigration clandestine par mer. Selon la même source, cette opération a permis, après investigations, d'identifier le principal passeur qui fut arrêté dans la ville de Honaïne et d'opérer la saisie d'une embarcation pneumatique semi-rigide dotée d'un moteur d'une force de 55 chevaux, en plus d'une somme en devises, des passeports et des téléphones portables. Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des 6 personnes arrêtées, qui ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de

Blida

Saisie de psychotropes, deux arrestations

Mettant à profit des informations sûres concernant un individu qui commercialiserait illégalement des psychotropes dans un des quartiers de Soumaâ, les services de la BRI de la Sûreté de wilaya de Blida, ont initié une enquête discrète qui leur a permis d'identifier le suspect. Après avoir obtenu un mandat de perquisition auprès du procureur de la République territorialement compétent, les policiers procédèrent à la fouille du domicile du mis en cause et y saisirent 416 comprimés psychotropes ainsi que la somme de 211.000 DA provenant de la vente illégale de ce poison. Le présumé

trafiquant a été arrêté et présenté à la justice. Les mêmes services ont aussi procédé à l'arrestation d'un autre individu qui commercialisait des boissons alcoolisées sans autorisation et saisi 984 unités de différentes marques et tailles ainsi que la somme de 18.500 DA. Le mis en cause a été présenté, lui aussi, à la justice. Enfin, les services de la Sûreté urbaine de Gipoulo, dans la daïra de l'Arbaâ ont saisi 30 comprimés psychotropes, au cours d'une perquisition effectuée au domicile d'un individu soupçonné de trafic de cette drogue. Ce troisième mis en cause a aussi été présenté à la justice.

El Ateuf (Ghardaïa)

Près de deux hectares de brousse et roseau ravagés par un incendie

Près de deux hectares de roseaux et de brousse sur les berges de Oued M'zab, à l'entrée de la localité d'El Ateuf (Ghardaïa), ont été ravagés vendredi par un incendie sans enregistrer de pertes humaines, a-t-on appris samedi de la Protection civile (PC). Aussitôt déclenché, des équipes de la Protection civile ont été dépêchées sur les lieux pour circonscrire le feu, protéger les palmeraies et les habitations avoisinantes ainsi que les réseaux de distribution de gaz et d'électricité traversant la zone, a indiqué la même source, ajoutant que les éléments de la

Société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) sont également intervenus pour interrompre l'alimentation en gaz et électricité des habitants de la région. Cet incendie, dont l'origine reste inconnue, a été totalement maîtrisé après l'intervention d'une quarantaine de sapeurs-pompiers et d'une quinzaine d'engins équipés de lances et engagés durant cette opération qui a duré plus de cinq heures, a détaillé le responsable de la cellule de communication de la PC, le lieutenant Lahcene Seddiki.

Tébessa

Trafic de drogue et de produits pyrotechniques, les auteurs arrêtés

La prolifération des revendeurs de produits pyrotechniques fait toujours l'actualité, la veille de chaque fête du Mawlid Ennabaoui. Résultat, les corps constitués (Police, Gendarmerie, Douanes) se sont donnés la main, pour mettre un terme au trafic et contrebande de marchandises frauduleusement introduites de l'extérieur lesquelles, en quelques jours, font la fortune de certains et la ruine d'autres. Des sommes colossales d'argent qui, au final partent en fumée Ainsi donc, les sûretés des daïras d'El Aouinet et Bir Mokadem ont mené des opérations de contrôle,

impliquant plusieurs personnes. Par ailleurs, le trafic et commerce illicite de drogue continue de mobiliser les services de la police, au titre de la lutte contre le crime urbain. Ainsi, à Chéria, les policiers ont arrêté 2 personnes (34-35 ans). Leur fournisseur de psychotropes, âgé de 28, a été, lui aussi, interpellé. De même et pour les mêmes motifs de détention et vente illicite de drogue, un individu a été condamné à une peine d'un an de prison ferme à Ouenza, a-t-on appris de source sécuritaire.

Couverture médiatique du référendum La presse nationale en force

La presse nationale audiovisuelle, électronique et écrite s'est mobilisée, dimanche à la première heure, au Centre international de presse (CIP) pour couvrir le déroulement du référendum sur la révision de la Constitution et transmettre les informations en temps réel, dans le cadre du strict respect du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus. À cet effet, "le CIP a réservé un grand pavillon au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal doté de «tout le matériel nécessaire et équipements techniques facilitant le travail des journalistes, représentant la presse nationale et internationale accréditée en Algérie, dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus", a affirmé à l'APS Amel Hadji du CIC. "Le CIP travaille en coordination avec l'Etablissement public de télédiffusion d'Algérie (TDA) pour faciliter la transmission de cet événement politique en direct, à travers les chaînes publiques et privées", a ajouté Mme Hadji. La journaliste Ahlem Bouzaïr de la chaîne El Biled TV a affirmé, quant à elle, que son établissement «a mobilisé une équipe de journalistes dès la première heure pour transmettre les nouveautés de ce référendum avec une couverture en direct des événements en relation avec ce rendez-vous à partir du CIP». Boubekeur Moussa, un journaliste de Bahia TV, Oran a indiqué lui aussi que la chaîne «a dépêché une équipe de journalistes et de techniciens au CIP pour accompagner l'événement, et assure la diffusion de flash d'information tout au long de la journée", se félicitant des moyens déployés et du protocole sanitaire "adopté pour assurer la protection des représentants de la presse" contre la pandémie (Covid-19). Dans le même contexte, le journaliste Karim Aoudia du quotidien "El-Moudjahid" a indiqué que son organe de presse était "pleinement mobilisé pour permettre à l'opinion publique nationale et



internationale de suivre le déroulement du référendum, à partir du Centre international de presse (CIP) et des bureaux de vote, mais aussi aux niveaux central et local à travers les wilayas". Le représentant du quotidien "Le Courrier d'Algérie", le journaliste Hamid Mechri, s'est, quant à lui, félicité des conditions de travail au niveau du CIP qui permettent, a-t-il dit, d'assurer une "couverture exhaustive de cet événement politique majeur dans l'histoire de l'Algérie". Le correspondant de la chaîne égyptienne "Alghad TV" Karim Kandouli s'est, pour sa part, dit satisfait des facilités mises en place par les autorités algériennes au profit de la presse internationale venue couvrir le scrutin. Il a, dans ce cadre, relevé une "affluence considérable des Algériens aux centres de vote dans la capitale". La journaliste de la Télévision algérienne Lydia Belbahri s'est, elle aussi, félicitée des "bonnes conditions de travail" assurées par le Centre international de presse

pour garantir la "bonne couverture de cet événement important", notamment en termes de moyens techniques qui "facilitent la retransmission en direct", a-t-elle dit. Abondant dans le même sens, le journaliste Mohamed Dehilis du site d'information "Bladi Info" a qualifié de "très bonnes" les conditions de travail des journalistes et salué les moyens mis à leur disposition pour assurer la couverture du référendum.

Belhimer accomplit son devoir électoral

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a accompli dimanche son devoir électoral, dans le cadre du référendum sur la révision de la Constitution, au niveau du CEM Abderrahmane El-Kawakibi à Bir Mourad Rais (Alger).

Hadja Kheira vote en bravant le poids des années et le handicap

Hadja Kheira, 83 ans, a tenu à accomplir son devoir électoral en fauteuil roulant, dimanche, dans la ville de Tissemsilt, dans le cadre du référendum sur le projet de révision constitutionnelle, bravant le poids des années et le handicap. Ni la paralysie dont elle souffre depuis des années et la faiblesse de la vue ne l'ont empêchée de se rendre au centre de vote de l'école primaire "Malek Bennabi" et de participer à cette consultation, accompagnée de sa fille.

Après avoir accompli son devoir électoral, elle a confié que ce rendez-vous était important pour l'avenir de l'Algérie, faisant savoir qu'elle n'avait raté aucun rendez-vous électoral depuis la consultation populaire du 3 juillet 1962. "Le vote est un moyen qui contribue à l'édification du pays", a-t-elle dit, exprimant son souhait de voir l'amendement de la Constitution contribuer à améliorer la situation sociale des citoyens, tout en appelant les électeurs à se diriger avec force aux urnes pour la réussite de ce scrutin. Sa fille, Meriem, qui l'a accompagnait au centre de vote, a indiqué, quant à elle, que sa mère tenait, malgré son handicap et sa maladie chronique, à exprimer sa voix être parmi les premiers électeurs dans sa ville où "elle a appris à aimer les gens qui lui vouent beaucoup de respect".

Les électeurs continuaient d'affluer au niveau des bureaux de vote du chef-lieu de wilaya pour exprimer leur voix dans ce scrutin référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, a-t-on constaté. Pour rappel, le corps électoral dans la wilaya de Tissemsilt est de 181.702 dont 1.564 nouveaux inscrits répartis à travers 148 centres de vote regroupant 517 bureaux de vote, selon la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Ouverture d'un laboratoire de dépistage de la Covid-19 à Jijel

Un laboratoire de dépistage par tests PCR de la Covid-19 a été ouvert dimanche dans la wilaya de Jijel, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelkader Kelkal, organisée à l'occasion du 66^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Le nouvel établissement commencera dès cette semaine à recevoir les prélèvements des cas suspects de Covid-19, pour effectuer les analyses nécessaires au lieu de les transférer à l'annexe de l'Institut Pasteur de Constantine. Selon les explications fournies sur place, le laboratoire, situé au centre-ville de Jijel, est en mesure de procéder à l'analyse de 100 prélèvements par jour et de délivrer les résultats en quelques heures. Dans le cas où le laboratoire devait accueillir plus de 200 prélèvements, le surplus sera transféré vers l'annexe de l'Institut Pasteur de Constantine, a-t-on ajouté. A l'occasion, le chef de l'exécutif local a estimé que l'ouverture de ce laboratoire constitue un "acquis pour la wilaya de Jijel et les wilayas voisines au regard des services qu'il fournira aux malades atteints de la Covid-19". Le responsable a rappelé, par ailleurs, que les informations faisant état d'un manque d'oxygène dans les hôpitaux publics de Jijel sont "infondées", soulignant qu'il est disponible en quantité suffisante dans les trois établissements de santé publique de Jijel, Taher et El Milia. Pour rappel, la wilaya de Jijel enregistre depuis quelques jours une hausse du nombre de personnes contaminées par le nouveau coronavirus.

Gestes barrières Baisse flagrante de la vigilance à Alger

À voir certains comportements dans les marchés de proximité et les lieux publics, on croirait à la fin de la pandémie. De nombreux citoyens font ouvertement fi de tout respect des mesures sanitaires, comme le port du masque médical et la distanciation sociale.

Au marché Ferhat-Boussaâd (ex-Meissonier), c'est un relâchement quasi général des gestes barrières. Rassurés ou trompés par les statistiques du nombre de contaminations en baisse, un relâchement a également été constaté dans les commerces et les cafétérias des alentours. Un vendeur de fruits et légumes nous a confié que les agents de contrôle passent pourtant chaque jour pour vérifier que tout le monde respecte encore les mesures sanitaires. «Mais après leur départ, chacun retrouve ses habitudes. La police passe ensuite plusieurs fois par jour et oblige les commerçants à mettre des masques. Une fois partis, tous reprennent leurs habitudes», a-t-il renchéri. Selon lui, vendeurs et commerçants ne se soumettent pas de plein gré aux consignes sanitaires. «Ils oublient souvent puisqu'ils sont amenés à vendre et commercer», a-t-il estimé. Par ailleurs, les commerçants ne semblent pas les seuls à ne plus s'astreindre aux contraintes du port de la bavette. De nombreux clients et passants n'en portent pas. Croisé près du marché couvert, Amine sort un masque de sa poche mais il ne le porte, a-t-il reconnu, que dans les magasins où on l'exige encore. «Avant, tous les commerçants nous obligeaient à porter une bavette avant d'entrer. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, alors pourquoi s'en encombrer ?», a-t-il lancé. Pour le jeune homme, à voir les statistiques, la Covid-19 régresse. «Nous avons fait ce qu'il fallait au moment oppor-



tun. Nous n'avons pas à trop nous inquiéter, nous avons appris à vivre avec», a-t-il ajouté. Non loin, une dame et sa fille portent toutes deux le masque et ne partagent pas l'avis du jeune homme. Selon elles, il faudra s'attendre à une seconde vague si les algériens ne se mobilisent pas à nouveau pour freiner la propagation du virus. «C'est un laisser-aller flagrant. Cependant, ce n'est pas le moment de laisser tomber, la situation peut s'envenimer à tout moment», s'est exclamée la mère. Sa fille a confié que, dans son école, l'enseignante ne porte pas de masque alors que beaucoup d'élèves portent des bavettes. Au marché Ali-Mellah du 1^{er} Mai, ce sont les vendeurs informels qui font preuve de respon-

sabilité. Selon Rabah, les autorités les laissent vendre à condition qu'ils portent une bavette car, dans le cas contraire, leurs marchandises seront saisies. «Les boutiques jouent au chat et à la souris avec la police et les contrôleurs mais, nous, nous ne pouvons pas nous permettre ce luxe», a-t-il renchéri. Il a affirmé tout de même que la vigilance doit rester de mise, étant donné que le danger plane toujours et que tout relâchement risque d'être fatal. «Il m'arrive, cependant, de baisser le masque pour respirer un peu. Passer toute la journée la bouche et le nez couverts, c'est éprouvant. mais au moment de servir, je mets ma bavette pour ma propre sécurité et celle de mon client», a-t-il expliqué.

Méditerranée

la Grèce proteste contre une nouvelle mission d'exploration gazière turque



La Grèce a protesté dimanche contre le comportement illégal de la Turquie après la nouvelle prolongation de la mission d'un navire turc d'exploration gazière dans une zone qu'elle se dispute avec Ankara en Méditerranée orientale. La marine turque a averti dans un message sur le système maritime d'alerte NAVTEX que son navire de recherche sismique Oruç Reis poursuivrait sa mission jusqu'au 14 novembre. Dans la foulée, la Grèce a de nouveau "condamné le comportement illégal de la Turquie" et l'a appelée à "retirer immédiatement" le bateau de cette zone revendiquée par Athènes, a indiqué un tweet du ministère grec des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie grecque Nikos Den- dias "va procéder à une démarche auprès de la Turquie" et prévenir "les alliés et partenaires"

de la Grèce, a souligné un communiqué ministériel. Ce nouveau bras de fer intervient alors que les deux pays voisins, tous deux endeuillés par un fort séisme survenu vendredi, ont affiché leur solidarité ces derniers jours. Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis avait appelé vendredi le président turc Recep Tayyip Erdogan pour lui exprimer "ses condoléances" pour les victimes du séisme qui a frappé surtout la ville turque d'Izmir et fait plus de 58 morts. La Grèce accuse la Turquie de violer le droit maritime international en prospectant dans "son plateau continental", notamment autour de l'île de Kastellorizo, et réclame des sanctions européennes contre Ankara. La Turquie soutient de son côté qu'elle a le droit de mener des recherches énergétiques

dans cette zone de la Méditerranée orientale, arguant que l'île grecque de Kastellorizo, située près des côtes turques, ne suffit pas à imposer la souveraineté d'Athènes. Dans un geste d'apaisement, Ankara avait retiré l'Oruç Reis en septembre, avant de le déployer à nouveau le 12 octobre, prolongeant plusieurs fois sa mission depuis. Malgré leurs différends, les deux voisins avaient réussi en 1999, lors de deux séismes qui avaient successivement frappé les deux pays, à se soutenir mutuellement et à améliorer alors leurs relations surtout dans les secteurs économique et culturel. Ce rapprochement a été imputé à l'époque à la "diplomatie des séismes" sur laquelle mise de nouveau Athènes pour apaiser les relations avec son voisin.

m.karim

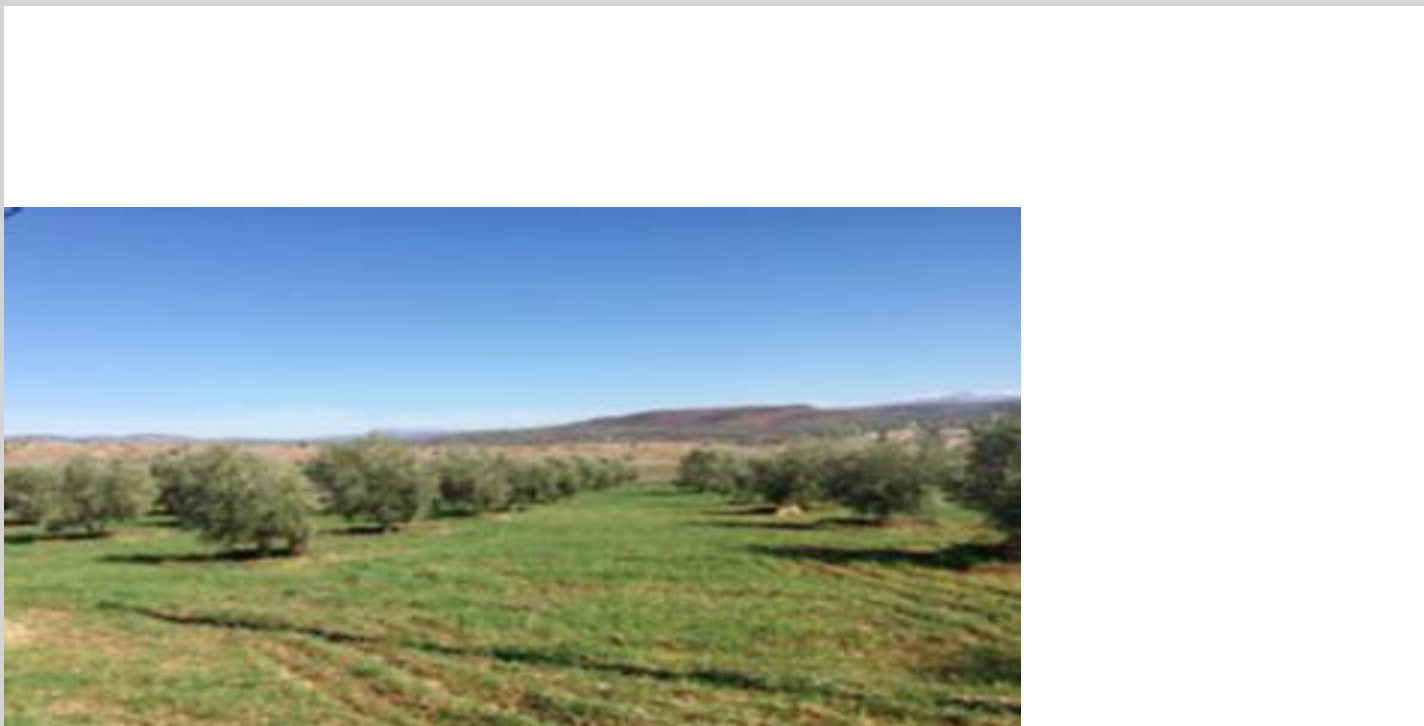
Blida
UN
PROGRAMME
D'URGENCE
POUR RÉPARER
LES PANNES
TECHNIQUES
D'UNE
TRENTAINE DE
FORAGES
(ADE)



L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Blida a tracé un programme d'urgence pour réparer les pannes techniques enregistrées au niveau d'une trentaine de forages et puits artésiens, dans l'objectif d'améliorer le service public a-t-on appris, dimanche, auprès de cette entreprise. L'ADE de Blida a recensé de nombreuses pannes au niveau d'une trentaine de forages et puits artésiens dans différentes communes, à l'origine d'une perturbation dans l'alimentation en eau potable dans plusieurs cités et localités éparses, a ajouté la même source. Dans le but de mettre un terme à ces perturbations et d'insuffler une nouvelle dynamique au travail de l'entreprise, l'ADE s'attèlera à réparer toutes ces pannes, a-t-on ajouté de même source, soulignant la mobilisation de tous les moyens humains et matériels de l'entreprise pour concrétiser ce programme "dans les plus brefs délais", a-t-on rassuré. La mise au point de ce programme a été précédée, par une évaluation de la situation des forages d'eau à l'arrêt, et leur contribution à l'amélioration de l'AEP, au même titre que l'examen des pannes techniques enregistrées. A noter que plusieurs communes de Blida, notamment celles de la partie Est de la wilaya, enregistrent des perturbations dans l'alimentation en eau potable, en dépit du renforcement du système d'alimentation par la mise en service, en juin dernier, de nouvelles structures dont pas moins de 35 forages et plus de 30 puits artésiens. Toutefois ces nouveaux projets mis en service se sont avérés insuffisants pour couvrir les besoins, en eau potable, sans cesse croissants de la wilaya, suite notamment à la création de grands centres urbains, à l'image du pôle urbain de Sefsaf, sur les hauteurs de Meftah, comptant 15.000 logements en cours de construction et de la nouvelle-ville de Bouinane.

Ain Témouchent

Distribution d'arrêtés de 100 aides à l'habitat rural



Une opération de distribution d'affectations de 100 aides à l'habitat rural a été organisée dimanche à Ain Témouchent pour les bénéficiaires de plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre des festivités de célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. L'opération a été présidée par le wali M'hamed Moumene à la salle des réunions de la wilaya où il a souligné que cette opération intervient dans le cadre des efforts de l'Etat en

matière d'amélioration du cadre de vie des populations, notamment pour ce qui est de l'habitat. Plusieurs bienfaiteurs ont été honorés à cette occasion parmi ceux qui ont contribué à l'élan de solidarité enregistré dans la wilaya pour lutter contre la pandémie du coronavirus et ses effets. Les festivités de célébration du déclenchement de la Guerre de libération nationale ont été marquées par la mise en service d'une école coranique pilote à hai "Djawhara" dis-

posant de six (6) classes, un bloc d'internat de 100 lits et un réfectoire pour 300 talebs, selon les explications fournies par les responsables du secteur des affaires religieuses et wakfs de la wilaya. Le secteur de l'éducation s'est doté, pour sa part, d'un nouveau lycée à la cité "AADL" d'Ain Témouchent mis en service dimanche à la faveur des festivités célébrant l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.

l.k

Gaz de schiste



Le gaz de schiste, également appelé gaz de roche-mère (ou plus rarement au Québec « gaz de shale »), est un gaz naturel contenu dans des roches marnées ou argileuses riches en matières organiques, roches qui peuvent avoir une structure litée de schiste. Contrairement au gaz naturel conventionnel qui est retenu dans une roche perméable permettant une exploitation facile, le gaz de schiste est piégé dans les porosités d'une roche rendue imperméable par l'argile qu'elle contient. L'extraction du gaz de schiste, particulièrement difficile, nécessite le recours systématique aux techniques combinées du forage dirigé et de la fracturation hydraulique à grands volumes particulièrement coûteuses. Les

roches-réservoir contenant du gaz de schiste peuvent aussi contenir de l'huile de schiste (pétrole), mais dans des proportions beaucoup plus faibles. L'exploitation à grande échelle du gaz de schiste a démarré au cours des années 2000 lorsque le prix des hydrocarbures s'est établi durablement au-dessus d'un seuil élevé en relation avec la stagnation de la production du pétrole et du gaz conventionnel et la croissance de la consommation énergétique mondiale. Ces prix ainsi que les avancées dans le domaine des techniques d'extraction ont permis de financer les investissements très importants nécessaires pour permettre la mise en production de nombreux puits aux États-Unis. Ce pays a joué un rôle de

pionnier dans la mise en exploitation de cette nouvelle ressource : le gaz de schiste y représentait en 2012 une proportion importante du bouquet énergétique, mais en 2013 sa progression s'est interrompue, les investissements ont chuté et les prix du gaz ont nettement remonté. Grâce au gaz de schiste les États-Unis sont passés en 2012 du 4^e au 6^e rang dans le classement des importateurs nets de gaz naturel et dans l'avenir pourraient, selon certaines prévisions, redevenir un exportateur net d'énergie. Les réserves dans le monde sont estimées en 2013 à 207 billions de mètres cubes de gaz de schiste (32 % des réserves totales de gaz naturel) et 345 milliards de barils d'huile de schiste (10 % des réserves totales de

pétrole). Les réserves de gaz de schiste sont réparties sur tous les continents mais la Chine, l'Argentine, l'Algérie et les États-Unis en sont dans cet ordre les plus gros détenteurs. De 2010 à 2012, l'augmentation de la production de gaz de schiste aux États-Unis et au Canada a entraîné une pression à la baisse du prix du gaz qui a réduit la capacité de la Russie à dicter des prix élevés pour le gaz naturel qu'elle exporte vers l'Europe ; les effets du boom du gaz de schiste sur les marchés internationaux de l'énergie ont été très importants, en particulier en Europe : hausse de la production d'électricité à base de charbon aux dépens du gaz, diminution de l'attractivité économique des énergies renouvelables, etc.

Les problèmes environnementaux associés à l'extraction du gaz, notamment l'utilisation intensive d'eau, la pollution des réserves d'eau, la tation des tremblements de terre, que l'émission de gaz à effet de serre entraînent dans certains pays, pris aux États-Unis, une dégradation de l'opinion publique. Le sujet de controverses très vives qui ont divisé d'une part ceux qui voient dans l'exploitation de cette ressource un moyen de réduire le gaz non conventionnel un moyen de diminuer les importations énergétiques et d'augmenter les revenus du secteur des industriels du secteur et d'autre part différents mouvements mettant en avant des arguments écologiques.

1-Géologie

Le gaz de schiste est présent dans certains « schistes » argileux sédimentaires non-métamorphiques, aussi appelés « shale » au Canada, « shale » désignant toute « roche sédimentaire litée à grain très fin, en général argileuse ou marneuse », le terme lithologique francophone approprié pour la roche en tant que telle étant argilite ou parfois siltite, selon la granulométrie. En effet, en géologie, le mot schiste désigne plus largement des roches métamorphiques feuilletées ou non. Contrairement au gaz naturel conventionnel qui migre et se concentre dans des roches réservoirs poreuses, le gaz de schiste reste piégé dans la roche-mère qui lui a donné naissance et est donc faiblement concentré. Il se compose essentiellement de méthane. Les couches de schistes sédimentaires dans

lequel il se forme se trouvent à des profondeurs comprises généralement entre 2 et 4 km et forme des bancs de plusieurs centaines de mètres de long. L'épaisseur, qui est variable, peut permettre une extraction économiquement viable si elle dépasse 30 mètres. Le gaz de schiste est exploité depuis des années (gaz conventionnel) dans des schistes fracturés naturellement, mais la matrice rocheuse des schistes présente une faible perméabilité (le gaz y est piégé dans les pores ou des résidus de matière organique). L'exploitation commerciale à grande échelle nécessite donc une fissuration artificielle de la roche, voire l'utilisation de produits chimiques pour augmenter la perméabilité du schiste et la désorption du gaz ; l'essor du gaz de schiste ces dernières années a été sti-

mulé par l'utilisation à grande échelle de la technique de fracturation hydraulique. Le taux de récupération possible est de l'ordre de 20 à 40 %. Les schistes ayant un potentiel économique gazier sont riches en matières organiques (0,5 % à 25 %). Ce sont habituellement des roches sources pétrolières à l'origine de gaz thermogéniques (l'action de la chaleur et les pressions élevées convertissent le pétrole en gaz naturel). Ils doivent être assez fragiles et assez rigides pour se fracturer et maintenir leurs fractures ouvertes. Dans certaines régions, les couches schisteuses à fort rayonnement gamma naturel sont réputées plus productives : un niveau élevé de rayonnement gamma est souvent corrélé à une forte teneur en carbone organique. Ce sont des schistes gris foncé, éventuellement carbonés et calcaires.



2-Techniques d'extraction

La technique d'extraction la plus courante s'appuie sur le forage dirigé avec de longues portions horizontales associé à la fracturation hydraulique.

2-1.Le forage dirigé

Dans un forage dirigé, le puits foré comprend une partie verticale destinée à atteindre la bonne profondeur (entre 1 500 et 3 000 m) et une partie horizontale longue de plusieurs kilomètres qui permet de drainer dans sa longueur la couche géologique contenant le gaz. L'objectif du forage horizontal est d'augmenter la surface du puits en contact avec le gisement pour compenser la faible perméabilité de la roche. Dans le schiste, un puits de ce type, malgré l'utilisation de la fracturation hydraulique, ne permet de drainer qu'un volume de roche limité : latéralement environ 150 mètres de part et d'autre du puits et verticalement quelques dizaines de mètres (limité par l'épaisseur de la roche mère). Il faut donc forer beaucoup plus de puits que dans le cas de l'extraction d'hydrocarbures conventionnels. Pour limiter l'emprise au sol des installations, les têtes de puits sont regroupées en un point central (puits en cluster) pouvant comprendre de 10 à 30 puits. La multitude de puits forés en fait une technique mal adaptée aux milieux urbanisés ou caractérisés par une densité de population importante.

2-2.La fracturation hydraulique

La fracturation hydraulique (ou fracking) consiste à provoquer avant la mise en production du puits un grand nombre de micro-fractures (de l'ordre du millimètre) dans la roche contenant le gaz, ce qui rend celle-ci poreuse et permet au gaz ou à l'huile de schiste de se déplacer jusqu'au puits afin d'être récupéré en surface. La fracturation est obtenue par l'injection d'eau à haute pression (environ 300 bars à 2 500 mètres de profondeur) dans la formation géologique en passant par le puits horizontal. L'eau qui est injectée contient des additifs variés afin d'améliorer l'efficacité de la fracturation : -du sable : de granulométrie adaptée, il doit s'insinuer dans les micro-fractures et empêcher qu'elles se referment ; -des biocides : ils sont destinés à réduire la prolifération bactérienne dans le fluide et dans le puits. Des microorganismes peuvent en effet dégrader les hydrocarbures, contribuer à l'acidification des puits et corrodent les équipements, bloquent de vannes, dégradent des capteurs. Les puits sont ensemencés en bactéries par les fluides de forage, puis par les injections de fracturation¹². Ceci explique que s'y développent des souches de micro-organismes : bactéries et archées associées au processus de fermentation, d'oxydation des hydrocarbures, ou au

métabolisme basé sur le soufre dont par exemple des bactéries hétérotrophes du genre *Vibrio* ou *Pseudomonas* ou autotrophes du genre *Arcobacter* ou (moindrement) méthanogènes, éventuellement halotolérantes du genre *Methanohalophilus* et *Methanobolus*. Si le substrat géologique est riche en sel, des organismes ou souches halotolérant(e)s seront naturellement sélectionné(e)s (*Halolactibacillus*, *Marinobacter*, *Halanaerobium*, *Halomonas*, *Pseudomonas*...). Certaines sont hautement résistantes (y compris aux biocides et aux métaux lourds ou métalloïdes naturellement fréquents dans les forages profonds), et pour certaines capables de se nourrir d'hydrocarbures : c'est le cas de souches des espèces *Serratia marcescens* et de *Pseudomonas aeruginosa* (ex : souches GS9-119, LBI, DS10-129... notamment trouvées dans les sols pollués et les déchets liquides de l'industrie pétrolière) capables de former un biofilm encroûtant, de sécréter un surfactant émulsifiant (glycolipide), de se nourrir d'hydrocarbures (tels que diesel, essence, du kérosène et même huiles lubrifiantes, contribuant probablement à l'épuration de sols pollués par des hydrocarbures ; -des lubrifiants qui favorisent la pénétration du sable dans les micro-fractures ouvertes par la pression de l'eau ; -des détergents qui augmentent la désorption du gaz et donc la productivité des puits. La fracturation est réalisée une fois le forage terminé. Elle s'effectue en plusieurs étapes dont le nombre est d'autant plus important que la roche-mère est imperméable. En moyenne, pour une longueur de puits horizontal d'un kilomètre, il faut 30 opérations de fracturation qui consomment chacune environ 300 m³ d'eau, 30 tonnes de sables et 0,5 % d'additifs (chiffres fournis par la société pétrolière Total).

2-3.Déroulement

L'exploitation d'un gisement débute par une phase d'étude géologique et géophysique et éventuellement la réalisation de forages d'exploration. La mise en production d'un puits de gaz de schiste débute par la pose d'un derrick avec une emprise au sol d'environ 1 hectare. Un puits vertical est foré pour atteindre le gisement. L'étanchéité de la partie verticale du puits qui joue un rôle critique dans l'absence de contamination de la nappe phréatique est réalisée par l'installation de tubages en acier (casing) puis la cimentation de l'espace existant entre la roche et le tubage. Le forage de la partie horizontale du

puits qui peut se prolonger sur 1 à 2 kilomètres dure en moyenne de 4 à 8 semaines. La trajectoire de la tête de forage, qui est inclinable et guidée depuis la surface, est connue grâce à des instruments reposant notamment sur des systèmes inertiels et la mesure du champ magnétique. Un tubage est ensuite installé dans la partie horizontale du puits puis perforé à l'aide de charges explosives de quelques grammes pour permettre la collecte du gaz naturel. Les installations de forage sont alors démontées. La phase de fracturation qui suit s'étale généralement sur plusieurs jours. Une fois achevée, l'eau injectée est pompée et stockée en surface avant d'être retraitée. Le puits entre alors en production : cette phase, qui peut durer une dizaine d'années peut être complètement passive ; toutefois l'opération de fracturation peut être répétée afin de réactiver le réseau de fissures lorsque la production diminue (multifracking). Comme dans un forage classique une fois l'exploitation achevée, le forage est refermé avec des bouchons de ciment mesurant entre 50 et 100 m d'épaisseur à plusieurs niveaux différents.

En synthèse, les principales différences du processus d'extraction du gaz et de l'huile de schiste par rapport aux gisements classiques sont :

- le gaz n'est pas concentré dans une roche réservoir perméable mais diffus dans la roche mère rendue artificiellement perméable sur une distance réduite autour du puits. Un puits ne draine donc qu'un faible volume de roches et ramène relativement peu de gaz. Pour produire une même quantité de gaz, il faut multiplier les puits ce qui nécessite, pour une même quantité de gaz produit, des investissements nettement plus importants.
- la quantité d'eau injectée (volume de plusieurs centaines de fois supérieur à l'extraction de gaz conventionnel) nécessite des installations de traitement particulièrement importantes et peut créer des conflits avec les autres usagers (agriculteurs...)
- la courbe de production se caractérise par un pic prononcé mais court en début de vie puis une décrue rapide jusqu'à seuil peu élevé sans plateau intermédiaire (expliqué par le point 1). Cette caractéristique nécessite la multiplication des puits.
- le taux de récupération d'un gisement de gaz de schiste est actuellement en moyenne de 20 % contre 75 % pour les gisements de gaz conventionnel.

2-4.Historique

Les forages horizontaux comme la fracturation sont des méthodes d'extraction utilisées depuis longtemps pour les hydrocarbures classiques (c'est-à-dire autre que les huiles et gaz de schiste) : le forage horizontal s'est généralisé dans les années 1980, et les débuts de la fracturation hydraulique remon-

tent à 1948. Plus de 10 000 fracturations sont effectuées chaque année dans le monde, y compris pour la géothermie ou la production d'eau potable.

2-5.Techniques d'extraction alternatives

Plusieurs techniques d'extraction alternatives sont actuellement à l'étude : remplacement de l'eau par du gaz comme le propane, stimulation par arc électrique ou chauffage de la roche, mais elles sont encore balbutiantes. Celle qui semble la plus propre, baptisée fracturation exothermique non hydraulique ou fracturation sèche, inventée pour les forages en région arctique où l'eau gèle trop rapidement, n'utilise ni eau, ni explosifs, ni acides, ni solvants, mais de l'hélium chaud. La technique de fracturation au fluoropropane (en réalité du 1,1,1,2,3,3,3-heptafluoropropane) a été médiatisée par le rapport de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur les techniques alternatives à la fracturation hydraulique, publié fin 2013. Malgré le peu de retour d'expérience, Ecorpstim en avait présenté un bilan très positif. Officiellement, les responsables de Total estiment que cette technique n'a pas encore fait ses preuves et préfèrent continuer à avoir recours à la fracturation hydraulique dans les États où celle-ci ne fait pas l'objet d'un moratoire. Avantages du propane : sa viscosité lui permet de pénétrer bien plus facilement que l'eau dans les interstices de la roche afin de chasser le gaz et permet de ne pas utiliser les grandes quantités d'eau et de produits chimiques tant décriés par les opposants à la fracturation hydraulique ; contrairement au propane, le fluoropropane n'est pas inflammable, mais la manipulation du gaz de fluoropropane liquéfié, forme sous laquelle il doit être injectée, est plus complexe que celle de l'eau ; autre avantage : il est réutilisable à 95 %, contre 30 % pour l'eau. Mais son principal inconvénient est son coût élevé : le fluoropropane, plus encore que le propane, est "onéreux", constatent les auteurs du rapport de l'OPECST ; c'est sans doute pourquoi les sociétés qui exploitent le gaz et le pétrole de schiste aux États-Unis continuent à avoir essentiellement recours à la fracturation hydraulique. Par ailleurs, l'Office estime que ce gaz n'est pas "sans danger pour le climat" dans la mesure où il participe déjà à l'heure actuelle pour 0,05 % des émissions totales de gaz à effet de serre ; son pouvoir de réchauffement est près de 3 000 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone selon les experts de l'ONU. Ainsi, son utilisation "nécessiterait de prévenir et de contrôler les fuites susceptibles de survenir à tous les stades de la chaîne de production", souligne l'OPECST. De plus, son utilisation se heurterait aux engagements de l'UE qui prévoit de réduire l'usage de gaz fluorés de 80 % d'ici 2030.

3-Perspectives mondiales

3-1.Synthèse : réserves et production

Selon Rystad Energy cité par Les Échos, les principales réserves de gaz de schiste sont en 2019 celles des États-Unis : 1 187 Tcf (milliards de pieds cube), du Canada : 329 Tcf, du Brésil : 209 Tcf, de la Chine : 95 Tcf, de l'Australie : 75 Tcf, de l'Inde : 58 Tcf et de l'Arabie saoudite : 58 Tcf.

Les réserves non prouvées de gaz de schiste dans le monde étaient estimées en 2013 à 207 000 milliards de mètres cubes (32 % des réserves totales de gaz naturel). À titre d'indication, la consommation mondiale de gaz naturel était de 3 222 milliards de mètres cubes en 2011. Les réserves de gaz de schiste sont réparties sur tous les continents mais la Chine, l'Argentine, l'Algérie et les États-Unis en sont dans cet ordre les plus gros détenteurs.

3-2.Afrique

3-2-1. Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain a décidé de lever, le 8 septembre 2012, le moratoire instauré en 2011 sur l'exploration du gaz de schiste.

3-2-2.Tunisie

Profitant d'un flou juridique, la production du gaz de schiste en Tunisie a commencé en 2010. Plusieurs sociétés comme Winstar Resources, PERENCO ou Cygam Energy ont déjà commencé à utiliser la méthode de la fracturation hydraulique. Le gouvernement tunisien a confié à Shell en septembre 2012 la prospection dans la région de Kairouan (pas encore confirmé : en phase de recherche). Cette décision ne fait pas l'unanimité et des voix commencent à s'élever contre ce projet. La nouvelle constitution tunisienne adoptée en janvier 2014 accorde un droit de regard à l'Assemblée nationale concernant l'exploitation des ressources naturelles (article 13). En l'absence de dispositions permettant d'encadrer correctement l'exploration du gaz de schiste, les demandes d'Anadarko d'explorer le gaz de schiste en Tunisie sont rejetées conduisant au départ du groupe pétro-gazier américain en 2017.

3-2-3.Algérie

L'Algérie, quatrième exportateur de gaz au monde, a décidé de développer son très important potentiel de gaz de schiste. Selon les résultats préliminaires de l'évaluation du potentiel de gaz non conventionnels comman-

dée par le ministère de l'Énergie, les réserves de gaz non conventionnel algériennes sont aussi importantes que celles des États-Unis. La loi sur les hydrocarbures devrait être modifiée afin d'introduire la réglementation nécessaire pour exploiter le gaz non conventionnel, devenu une nécessité pour permettre au pays de satisfaire la demande locale et d'assurer son indépendance énergétique à l'horizon 2050. L'Algérie posséderait 19 800 milliards de mètres cubes de réserves de gaz de schiste, quatre fois plus que ses réserves de gaz conventionnel. Cependant la quantité varie selon les sources. Pour développer ce potentiel, le groupe public Sonatrach a conclu des partenariats avec Shell, Eni et Talisman. En 2011, il a creusé ses premiers puits de gaz de schiste dans le bassin d'Ahnnet, près de Tamanrasset.

En avril 2017 toutefois, le gouvernement annonce son intention de renoncer à l'exploitation du gaz de schiste pour se tourner vers les énergies renouvelables. Auparavant, de janvier à avril 2015 des forages dans la région d'In-Salah avaient provoqué des manifestations, violemment réprimées, d'habitants inquiets des conséquences des forages sur l'environnement.

Evaluation en cours des réserves non conventionnelles

Le ministre de l'Energie Mohamed Arkab a affirmé à Alger, que l'Algérie est actuellement en phase d'évaluer ses réserves en hydrocarbures non conventionnelles, dont le gaz de schiste, tout en veillant à la formation des cadres et des travailleurs pour mieux maîtriser les nouvelles technologies appliquées y afférentes . "L'évaluation des réserves non conventionnelles de l'Algérie nécessite une étude approfondie et longue, qui comporte également des procédures liées à la formation des cadres et des employés, pour mieux maîtriser les nouvelles technologies appliquées dans ce domaine", a-t-il déclaré à la presse, en marge de la présentation du Plan d'action du gouvernement pour mettre en œuvre le programme du président de la République, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Tipasa : Distribution de 400 logements AADL et livraison "prochaine" de 5.000 logements sociaux



Près de 400 logements location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ont été attribués, samedi, dans la wilaya de Tipasa, dans l'attente de la livraison de 5.000 logements publics locatifs (LPL), avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine, a annoncé le wali, Labiba Ouinaz. Lors de la remise des clés de 400 logements de type location-vente "AADL", dans le cadre de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, Mme. Ouinaz a souligné que ses services "accordent une attention particulière au dossier du logement", soulignant "les efforts engagés pour rattraper le retard dans la réalisation et procéder à la distribution d'autres quotas de logements publics locatifs estimé à 5.000 unités", a-t-elle fait savoir. La cheffe de l'exécutif de wilaya a indiqué qu'il est attendu la distribution de ce programme de 5.000 uni-

tés LPL "au plus tard avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine", signalant la "mobilisation de l'ensemble des directions concernées pour l'achèvement des travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs, et le raccordement des cités aux différents réseaux, avec la programmation des opérations de leurs distribution durant les fêtes nationales et religieuses", a-t-elle observé. Sur un autre plan, la wali de Tipasa a rassuré les souscripteurs du programme AADL de la wilaya, quand aux efforts consentis par ses services, en coordination avec l'AADL, pour l'achèvement des travaux de réalisation du programme AADL2, englobant plus de 12.000 unités, qui seront distribués progressivement, a-t-elle dit. Avec la remise des clés des 400 logements AADL ce samedi, le nombre d'unités AADL distribuées à Tipasa, au titre du programme de 2013, a été porté à 3000 unités, dont 1.600 ont fait l'objet d'une distribution, par le ministre du Loge-

ment lors de sa dernière visite dans la wilaya. Les chantiers AADL à Tipasa se répartissent sur 15 sites, dont le taux d'avancement varie entre 35 à 90 %, selon les responsables de l'AADL. Mme. Labiba Ouinaz a annoncé, à l'occasion, la disponibilité de ses services, et de l'agence AADL, pour la "distribution de 1.000 autres unités AADL, durant les prochaines semaines à Bou Ismail et Tipasa". Les festivités de 66ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale à Tipasa ont, également, donné lieu à la distribution d'équipements sportifs pédagogiques au profit d'écoles primaires situées dans des zones d'ombre, dans l'objectif d'encourager la pratique sportive. À cela s'ajoute, la distinction des premiers lauréats de la wilaya dans les examens de fin de cycle des trois paliers d'enseignement, et l'animation d'activités sportives et culturelles.

Salon de l'artisanat à Boumerdes Affluence remarquable au 2ème jour

Les produits de beauté, faits à base d'ingrédients naturels, exposés au salon culturel de l'artisanat et des métiers de la ville de Boumerdes, ont suscité un engouement de la gent féminine. En effet cette manifestation culturelle et commerciale, ouverte mercredi soir, jusqu'au 17 novembre prochain, à la place publique faisant face à la gare routière du centre ville de Boumerdes, a enregistré à son 2ème jour, une affluence remarquable de femmes, entre femmes au foyer et étudiantes notamment, issues de différentes facultés et résidences universitaires mitoyennes. Les savons et shampooings (pour enfants et adultes) faits de façon artisanale à base de produits naturels, tels que l'huile d'olive et le miel, et de plus à des prix attractifs, ont particulièrement suscité l'intérêt des visiteuses de ce salon. À cela s'ajoute d'autres produits du terroir représentés par les pattes traditionnelles, dont le couscous, le plomb (sorte de

gros couscous) et la Chakhchoukha, et autres plats de la gastronomie populaire, outre les produits dérivés de l'olive, les miels, les gâteaux traditionnels, les tapis, la poterie, la céramique et autres. « Cet événement promotionnel a pour objectif principal d'encourager les talents et les initiatives juvéniles dans le domaine de l'artisanat et des métiers manuels, tout en faisant connaître les produits du terroir local, en offrant aux exposants un espace d'exposition de nature à faciliter la commercialisation de leurs réalisations », a indiqué, à l'APS, le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers de Boumerdes, Saâdi Ait Zerouk, en marge de cette manifestation. L'autre but visé, a-t-il ajouté, est de « faire revivre le patrimoine culturel traditionnel et réhabiliter les produits de l'artisanat local, tout en facilitant l'intégration des nouveaux artisans dans un cadre commercial approprié, et en orientant les jeunes chômeurs vers l'investissement

dans les métiers artisanaux, en s'appuyant sur les différents dispositifs publics de soutien à l'emploi », a-t-il fait savoir. Organisée à l'occasion de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, cette manifestation culturelle dont l'animation est assurée par une quarantaine d'exposants de Boumerdes et de wilayas voisines, a englobé de nombreux stands d'exposition de différents produits et réalisations de métiers artisanaux de tout le pays. Ce salon a fait la part belle aux produits du terroir, tels que l'olive, l'huile d'olive, le miel, et la figue sèche, outre les habits traditionnels, les bijoux, et les plats populaires. Des stands ont été, également, consacrés à la promotion des différents dispositifs publics de soutien à l'emploi des jeunes, et organismes d'assurance sociale, outre les réalisations de jeunes artistes plastiques.

Alger 17263 policiers mobilisés dans le cadre du plan sécuritaire préventif

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mobilisé 17263 policiers, tous grades confondus, dans le cadre du plan sécuritaire préventif tracé durant et après l'opération du référendum sur le projet de révision constitutionnelle. "17263 policiers, tous grades confondus, veilleront à assurer le bon déroulement de cette opération, dont 1783 répartis sur 525 centres de vote relevant du territoire de compétence de la Sûreté d'Alger". Ce plan sécuritaire mis en œuvre avant le début de la campagne référendaire "permettra de sécuriser les centres et les bureaux de vote, y

compris l'acheminement et la sécurisation des urnes à la fin de l'opération du vote». À cet effet, "toutes les formations sécuritaires mobilisées sur le terrain ont été dotées des moyens et équipements nécessaires pour garantir les conditions adéquates à la réussite de cette échéance importante", a ajouté la même source qui a fait état de formations fixes au niveau des centres et bureaux consacrés au référendum. Il sera également question de fluidifier le trafic routier au niveau des principaux axes et voies menant aux centres de vote, avec interdiction du stationnement et d'arrêt anarchique des vé-

hicules devant ces centres». Pour leur part, les formations sécuritaires vont renforcer leurs patrouilles mobiles et pédestres pour faire face à toute atteinte à l'ordre et à la sécurité du citoyen et de ses biens». Les services de la Sûreté d'Alger ont appelé les citoyens à "l'impératif de respecter les mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19), à savoir le port du masque sanitaire, la distanciation physique et l'utilisation des solutions hydro-alcooliques".

Houda H

Médéa

Inauguration du camp de jeunes de Djouab, un lieu de détente et de loisirs tant attendu

Le camp de jeunes de la commune de Djouab, à 80 km au sud-est de Médéa, un lieu de détente, de loisirs et d'échanges entre jeunes, tant attendu par les citoyens, a été inauguré, samedi, dans le cadre des cérémonies commémoratives du 66ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Situé au cœur d'un site naturel à la végétation luxuriante, le camp de jeunes de Djouab dispose, eu égard à son emplacement, d'atouts suffisants pour devenir un coin de villégiature incontournable pour les amateurs de la nature, outre les conditions climatiques favorables à la pratique de diverses activités sportives de plein air. Composé d'une trentaine de chalets en bois, le camp abrite également un terrain de sport et diverses dépendances (cafétéria et restaurant) à même de garantir le confort indispensable pour les personnes qui séjournent sur place, qu'il s'agisse de jeunes issus d'associations ou de clubs sportifs locaux en quête de repos et d'air vivifiant. La mise en exploitation de cette structure, qui intervient un mois après l'ouverture de l'auberge de jeunes d'El Omara, à 40 km à l'est de Médéa, s'inscrit dans une optique tendant à encourager le développement du tourisme local, participer à la relance des activités de jeunesse ou sportives et servir de lieu de rencontres et d'échanges entre associations ou clubs, issus de divers horizons

Tizi Ouzou

Du gaz et des logements

La célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954 a été marquée à Tizi-Ouzou par la mise en service du gaz naturel au profit de 510 foyers au niveau des villages de Boussouar et de Agouni Amar, dans la commune d'Ait-Aissa Mimoune, la remise des clés aux bénéficiaires de 200 logements AADL et 66 LPL et de l'attribution de 200 aides à l'habitat rural. Cette occasion a été aussi mise à profit pour le lancement du projet de réalisation de 1.500 logements de type AADL au niveau du pôle urbain Oued Falli, Tizi-Ouzou et la réouverture de l'hôtel «Bracelet d'argent» d'Ath Yenni qui a subi des travaux de réhabilitation et de modernisation. Sur le plan de la mémoire, ce rendez-vous avec l'histoire a été par ailleurs mis à profit par les autorités de la wilaya de Tizi-Ouzou, à leur tête le wali Mahmoud Djamaa et la famille révolutionnaire pour baptiser plusieurs édifices publics du nom de moudjahidine et chouhada. C'est ainsi que la recette principale des PTT de Tizi-Ouzou et la maison de l'artisanat ont été baptisées respectivement au nom du défunt moudjahid Redjef Belkacem (1909-1986) et du martyr Amara Kaci (1929 janvier 1962) et de son épouse la moudjahida Younsi Ouardia, décédée en 2011. Un hommage a été également rendu au grand moudjahid Salah Mékacher, compagnon de lutte du colonel Amirouche. L'Association des anciens scouts et amis des scouts de Tizi-Ouzou a de son côté honoré 18 chouhada de Ain-Hallouf.

Comment développer la confiance en soi

La confiance en soi est liée à la maîtrise des situations qu'elles soient financières, stratégiques, relationnelles. En tant que chef d'entreprise, vos salariés vous percevront souvent comme le pilier sur lequel ils pourront s'appuyer et qui les sauvera dans les périodes de doute. Pourtant, vous aussi connaissez des moments où vous douterez. Les questions seront diverses et variées : ai-je choisi le bon fournisseur ? Comment résoudre telle ou telle situation ? Ma stratégie est-elle la bonne ? Voici donc quelques astuces pour développer votre confiance en vous.

*La connaissance du produit ou du service

Cela peut sembler banal mais il s'agit pourtant d'un point essentiel. Plus vous connaîtrez votre produit ou votre service ainsi que celui de vos concurrents, plus vous aurez confiance dans ce que vous affirmez. A contrario, une mauvaise connaissance de son produit ou de celui de ses concurrents peut vous mettre dans une situation plus délicate. Essayez de maîtriser le maximum de caractéristiques de votre produit. Cela vous évitera de passer par des déclarations plus globales du type « Notre produit est différent ». En montrant que vous appréhendez précisément ce que vous vendez et en sachant répondre aux questions que l'on vous posera, vous serez plus facilement dans une zone de confort qui facilitera l'expression de la confiance en soi. Il vous faut réfléchir en amont aux questions qui peuvent vous être posées afin de préparer les réponses et les arguments.

*Votre apparence

Votre propre apparence conditionne souvent ce que vous pensez de vous. Être chef d'entreprise ne signifie pas pour autant consacrer que vous devez vous négliger et passez toute votre vie à votre travail. Prenez le temps de prendre soin de vous et notamment de repasser vos chemises. Même si vous n'êtes pas un créateur de mode, essayez d'adopter un look vestimentaire propre. Les codes vestimentaires aujourd'hui permettent de nombreuses fantaisies et d'en-

torses au costume cravate ou tailleur classiques. Les entrepreneurs sont nombreux à avoir adopté le style jean et veste de costume.

*Le regard

Le regard des autres est souvent un obstacle que l'on peut avoir du mal à affronter, principalement à cause de la timidité. L'éviter totalement peut refléter l'on se sent inférieur aux autres. N'hésitez pas à regarder votre ou vos interlocuteurs dans les yeux (sans toutefois trop insister au risque de vous faire passer pour un

psychopathe), vous vous sentirez moins gêné par le fait qu'ils vous observent. Vous pouvez utiliser la technique de regarder le front des personnes qui vous permet de contourner la difficulté.

*L'élocution, la démarche et la clarté de compréhension orale.

Voici d'autres facteurs de stress très courants. Souvent, ils sont associés. Certaines personnes sont tellement laminées par le stress qu'elles ont tendances à parler trop vite. N'ou-

bliez pas que le stress doit être un moteur, mais que vous ne devez pas montrer à vos clients ou partenaires professionnels que vous êtes angoissé. Pour vous aider à avoir une meilleure élocution, vous pouvez pratiquer des exercices de prononciation et d'articulation. Bannissez également tous les tics de langage tels que « heu ». Évitez aussi les blancs ou les absences de synonyme. Au besoin, enregistrez-vous et essayez de corriger vos interventions.

k.a



● Théâtre

DÉCÈS DU
MARIONNETTISTE
NOUREDDINE DOUILA

Le marionnettiste et homme de théâtre pour enfants Nouredine Douila est décédé jeudi à Sidi Bel-Abbès, à l'âge de 62 ans, des suites d'une longue maladie, annoncent ses proches sur sa page Facebook. Connu pour son engagement dans le monde artistique, le défunt a œuvré, depuis plus de 40 ans, à semer la joie et dessiner des sourires sur les visages des jeunes et des enfants notamment, pour qui il a produit plusieurs pièces de théâtre et spectacles de marionnettes. Les responsabilités qui lui ont été confiées au poste de directeur de la Jeunesse de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ne l'auront pas empêché de s'impliquer activement avec les jeunes sur le terrain, en fondant, entre autres, l'association « Adim-Fatiha » de théâtre pour enfants et en organisant plusieurs ateliers de conception et de réalisation de personnages de marionnettes.

● Festival
international de
Cannes (France) du
Film Panafricain"MATARÈS" DE RACHID
BENHADJ PRIMÉ

Le film "Matarès" du cinéaste algérien, Rachid Benhadj, a décroché le prix du Meilleur Long métrage de fiction à la 17ème édition du Festival International de Cannes (France) du Film Panafricain, clôturé récemment, indique le site électronique du Festival. Le film a reçu également le prix de la Meilleure actrice attribuée à l'actrice principale du film "Dorian Yohoo" dans le rôle de "Mona". Réalisé en 2019, ce film d'une heure et demie (1h30) traite des questions de l'immigration clandestine en mer à travers l'histoire de la fille ivoirienne "Mona", âgée de 8 ans, qui habite la ville côtière de Tipasa où elle travaille comme vendeuse de fleurs pour gagner de l'argent pour payer les passeurs en vue de traverser la mer. Né en 1949 à Alger, le réalisateur Benhadj a obtenu son diplôme de réalisateur d'un institut français. Il a réalisé plusieurs films notamment "la rose des sables" (1989), "Touchia" (1993), "L'Albero dei destini sospesi" (1997) et "parfums d'Alger" (2012). Cette édition a vu également l'organisation de plusieurs conférences sur le financement et l'investissement dans le domaine cinématographique, de rencontres avec des réalisateurs, de cafés littéraires, d'ateliers et de distinctions. Créé en 2006, le Festival International de Cannes du Film Panafricain vise à développer et à promouvoir le cinéma africain, explique les organisateurs.

T.M

Prix Tahar-Ouettar du roman

Mohamed Ftilina pour « Taraïb » et Sadek Farouk pour « Eddafn Sirran Yousîdou El Maouta » lauréats



Le prix Tahar Ouettar du roman a été remis, mercredi, à Alger, aux deux lauréats ex aequo, Mohamed Ftilina pour « Taraïb » et Sadek Farouk pour « Eddafn Sirran Yousîdou El Maouta » (Les funérailles secrètes font plaisir aux morts). « Taraïb » de Mohamed Ftilina, également lauréat du prix Ali-Maâachi en 2017, a paru en 2019 aux éditions « El Djazaïr Taqraa » alors que Sadek Farouk qui était également dans la short-liste du prix Mohamed-Dib avec un autre roman, « Café riche », a décroché ce prix pour le manuscrit de « Eddafn Sirran Yousîdou El Maouta ».

Ces deux romans étaient en compétition avec

quatre autres oeuvres pour cette deuxième édition du prix Tahar Ouettar du roman organisé par l'association culturelle « Nawafed Taqafia » (fenêtres culturelles) et doté d'une somme de 500 000 dinars.

Le jury de cette édition, composé des universitaires Brahim Sahraoui, Makhlof Amer, Fayçal Lahmar, Sofiane Zedadka et présidé par Amina Bellâla, a expliqué avoir choisi les deux lauréats pour « le niveau de langue et pour le choix du thème et le développement de la trame du roman ». Le président de l'association « Nawafed Taqafia » a indiqué que cette édition avait été organisée en 2018, mais a été « retardée après le refus de l'Office

des droits d'auteurs et droits voisins de financer les prix en plus de la situation sanitaire actuelle ».

La cérémonie de remise des prix, organisée à la bibliothèque de lecture publique de la wilaya d'Alger, a également vu la tenue de lectures poétiques et lectures d'extraits de roman, en plus d'une communication sur le roman et l'histoire et le parcours de Tahar Ouettar (1936-2010), un des fondateurs de la littérature algérienne en langue arabe. Ce prix vise à promouvoir la littérature algérienne d'expression arabe et à faire connaître de jeunes talents.

Cinéma

"Leur Algérie" remporte le Prix du meilleur documentaire arabe au festival d'El Gouna en Egypte

L'œuvre cinématographique "Leur Algérie" de Lina Soualem a remporté le Prix du meilleur documentaire arabe lors de la 4e édition du festival de cinéma d'El Gouna en Egypte, clôturée vendredi soir, selon des sources médiatiques égyptiennes. À travers ce documentaire, la réalisatrice raconte la vie de ses grands-parents Mabrouk et Aicha, divorcés

après 62 ans de mariage, et à travers cette histoire, Soualem plonge dans les souvenirs des premiers algériens immigrés en France. Coproduction algéro-française de 72 minutes, Leur Algérie est le premier long documentaire dans le parcours de Soualem, de nationalité française et d'origine palestinienne-algérienne. Le film "Où vas-tu Aida ?" de la bosniaque Jas-

milla Zbaniac a reçu le Prix d'or du meilleur long-métrage, tandis que "l'homme qui a vendu son dos" de la tunisienne Kaouther Benhania a remporté le Prix du meilleur long-métrage arabe. Selon les organisateurs, le Festival de cinéma d'El Gouna, fondé en 2017, tend à mettre en contact les réalisateurs arabes avec leurs homologues à travers le monde.

Recueillement

L'Association "Ouled El-Houma" se recueille à Alger à la mémoire des martyrs

Des membres de l'Association "Ouled El-Houma" se sont recueillis, samedi à la prison Serkadji (Alger), devant la stèle des martyrs de la guerre de libération nationale et ce, à l'occasion de la commémoration du 66e anniversaire de son déclenchement. Présidée par Abderrahmane Bergui, président d'Ouled El-Houma, la cérémonie a été marquée par l'observation d'une minute de silence devant la stèle sur laquelle sont gravés les noms des martyrs de la Guerre de

libération nationale, condamnés à morts, guillotins et exécutés par la France, ainsi que par la lecture de la Fatiha du Saint Coran et un dépôt de gerbe de fleurs en signe de recueillement. "Nous avons organisé cette cérémonie de recueillement contre l'oubli, pour rendre hommage à nos martyrs exécutés par le colonialisme dans cette prison et rappeler à la jeunesse algérienne les sacrifices de leurs ancêtres et le devoir qui les attend aujourd'hui pour que l'Algérie reste toujours de-

bout", a déclaré M. Bergui. "Notre but est de faire rappeler aussi à la jeunesse algérienne que l'Algérie a eu son indépendance grâce à ses Hommes et Femmes qui se sont sacrifiés pour elles". De son côté, le moudjahid Arbadji Mahmoud, incarcéré pendant une année dans la prison de Serkadji, a déclaré avoir assisté à 36 exécutions, citant à titre d'exemple les martyrs Arezki Louni et Merzak Harhad, tous deux guillotins par la soldatesque française.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A. SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMÉRIQUE

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

OlympiaCR Belouizdadkos Le Béninois Koukpo rejoint le club

La nouvelle recrue du CR Belouizdad, l'attaquant international béninois Marcellin Koukpo, a rallié Alger tard dans la soirée de samedi et a été aussitôt placé en isolement, tel qu'exigé par le protocole sanitaire dans le cadre de la prévention contre la pandémie de coronavirus, a annoncé le club algérois. L'ancien buteur de la formation tunisienne de Hammam-Lif ne devrait pas tarder à rejoindre le reste du groupe belouizdadi, "car les tests de dépistage qu'il a subis juste avant de quitter la Tunisie ont été négatifs", a assuré la direction du champion d'Algérie en titre dans un communiqué. Koukpo (24 ans) a inscrit six buts l'an dernier avec le CS Hammam-Lif et compte deux réalisations en 12 sélections avec les "Ecoreuils" du Bénin.

Coupe de l'Emir du Qatar Bounedjah et Al Sadd en finale

L'attaquant international algérien d'Al Sadd SC, Baghdad Bounedjah, a contribué à la qualification de son équipe pour la finale de la Coupe de l'Emir en disposant de la formation d'Al Duhail SC (4-1) en demi-finale de Dame Coupe. Revenant de blessure, après quelques jours de convalescence, Bounedjah a été incorporé par son coach à la 50e minute alors que son équipe était menée sur le score de 1 but à 0. Les protégés du technicien espagnol, Xazi, se sont repris en égalisant à la 59e minute par Khoukhi (59') avant de faire le break cinq minutes plus tard par Dos Santos (64'). De son côté, l'Algérie a mis fin aux espoirs de l'équipe adverse en ajoutant une troisième réalisation à la 77e minute, alors que le 4e but d'Al Sadd a été scoré à la 88e par Tabata. En finale, Bounedjah et ses camarades donneront la réplique à l'équipe Al Arabi qui s'est hissée en finale, vendredi, au détriment d'Al Markhiya (2-0).

MC Alger L'affaire Rooney porté devant la Justice

Le directeur de l'administration générale du MC Alger, Mehdi Aizel a révélé, que la direction du club algérois a porté l'affaire de l'attaquant camerounais, Rooney Eva Wankewai devant la justice pour falsification de documents, après n'avoir reçu aucune réponse de la part des instances du football algérien, à savoir la Ligue du football professionnel (LFP) et la Fédération algérienne de football (FAF). «Après que la LFP et la FAF n'ont pas répondu à nos attentes, nous avons décidé de recourir à la justice pénale pour trancher l'affaire du joueur camerounais qui a falsifié sa carte de joueur international. Nous faisons confiance à la justice pour nous rétablir dans nos droits» a indiqué Aizel, lors d'une conférence de presse tenue à la salle de conférence du stade du 5 juillet (Alger). «Nous avons reçu une correspondance de la Fédération camerounaise de football, qui affirme que l'attestation du joueur est falsifiée, raison pour laquelle, le contrat du joueur a été résilié, et son salaire bloqué. Toute personne impliquée dans cette affaire sera entendue par la justice», a souligné Aizel en précisant que «Rooney a été renvoyé définitivement du club, suite à la résiliation de son contrat. Mais la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), n'a pas appliqué la réglementation, malgré la falsification de sa carte internationale». Le dirigeant du club algérois a, par la suite, «accusé les instances dirigeantes du football national, en soulignant que son club est victime de lutte d'intérêt, en affirmant avoir reçu dans un premier temps, une correspondance de la part du président de la LFP, dans laquelle il prétend que le dossier est inacceptable, mais deux heures après, la CNRL nous adresse par courrier électronique, que le dossier est accepté. Cette «contradiction flagrante» prouve que certains veulent nuire au club en raison des luttes d'intérêts». «La falsification de documents est punie par la loi, et le joueur est passible d'une suspension de deux ans à laquelle s'ajoute une amende financière. Nous sommes prêts à assumer les retombées de cette affaire, car nous n'avons commis aucune irrégularité dans cette affaire, et nous sommes une nouvelle direction», a encore ajouté Aizel.

Handisport La nouvelle saison annoncée pour fin décembre



La nouvelle saison sportive 2020-2021 de la Fédération algérienne handisport (FAH) démarrera, probablement, fin décembre, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'organisation sportive (DOS) de l'instance fédérale. "Les activités handisports pour la nouvelle saison débiteront en principe fin décembre prochain, après plus de huit mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19)", a déclaré, le DOS, Mansour Ait Said. Il est à rappeler que la précédente saison (2019-2020) avait été interrompue en mars dernier, puis décrétée saison blanche, avec ni titre attribué, ni relégation ou accession prononcée. En prélude à la nouvelle saison, des réunions techniques et de concertation sont prévues, comme il est toujours d'usage, entre la Direction de l'organisation sportive de la fédération et les différents responsables techniques des ligues et associations, afin d'arrêter une mouture de calendrier des compétitions. "Il va de soi que notre saison débute par les engagements et les réunions techniques avec les parties concernées. Dans notre plan, on a prévu d'entamer les engagements en novembre, et lors de la 3e semaine de ce mois, enclencher les réunions annuelles pour discuter et arrêter le calendrier national des compétitions, d'après le volume de chaque discipline, mais aussi du protocole sanitaire de vigueur et applicable chaque jour", a indiqué le DOS, tout en donnant une préférence à ce que ces réunions se tiennent en visioconférence, pour éviter aux gens les risques de déplacement. Il est à signaler qu'avant l'entame de chaque saison handisport, la

DOS propose aux ligues et associations un programme de compétitions qui est, par la suite, passé au crible, avant d'arrêter un calendrier unifié et réalisable. "En raison de la conjoncture actuelle et la situation qu'on vit à cause du Covid-19, mais aussi des restrictions en relation avec les mesures sanitaires, j'ai proposé au bureau fédéral, cette fois-ci, d'envoyer par e-mail, tous les documents nécessaires aux différentes parties. Une semaine leur est accordée pour nous envoyer leurs propositions, et par la suite, se réunir en visioconférence pour discuter des détails", a expliqué Mansour Ait Said. Dans les dates proposées, la DOS a pris le soin de donner du temps aux athlètes et différents clubs des ligues, afin de se préparer

à la nouvelle saison qui sera "unique et très spéciale", selon Ait Said. "On est dans l'obligation de donner un minimum d'un mois de préparation avant l'entame des compétitions. On sait que toutes les salles de sports sont fermées et la majorité des clubs ne s'entraînent pas pour cette raison, à l'exception des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Ce sera dur et personne ne sait ce que demain nous réserve", a souligné le DOS, assurant néanmoins, que la fédération suit l'évolution des événements et reste à l'écoute des directives des autorités sanitaires et sportives du pays, tout en assurant l'application de leurs décisions pour le bien de tout un chacun.

CAN 2021 : Algérie-Zimbabwe La liste des 24 "Warriors"

Le sélectionneur croate de l'équipe zimbabwéenne de football, Zdravko Lugarusic, a dévoilé dimanche une liste définitive de 24 joueurs, convoqués pour la double confrontation face à l'Algérie, les 12 et 16 novembre pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021. Le coach des "Warriors" a apporté plusieurs modifications à la liste provisoire établie la semaine dernière. Des joueurs tels que Kundai Benyu (Wealdstone, Angleterre) et Muskwe Admiral (Leicester City, Angleterre) ont été écartés. L'équipe nationale d'Algérie accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-Juillet à Alger (20h30), avant de se déplacer à Harare pour affronter les "Warrios" le lundi 16 du même mois (16h00 algériennes). A l'issue de la 2e

journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

Liste des 24 joueurs convoqués :

Gardiens de but : Chipezeze Elvis (Baroka, Afrique du Sud), Mkuruva Tatenda (Michigan Stars, Etats-Unis), Talbet Shumba (Nkana FC, Zambie)
Défenseurs : Darikwa Tendayi (Nottingham Forest, Angleterre), Adam Chicksen (Notts County, Angleterre), Hadebe Teenage (Yeni Malatyaspor, Turquie), Mudimu Alec (FC Sheriff, Moldavie), Zemura Jordan (AFC Bournemouth, An-

gleterre), Lunga Divine (Golden Arrows, Afrique du Sud), Dzingai Jimmy (Nkana FC, Zambie), Jirira Tendai (Detroit City, Etats-Unis)

Milieux : Nakamba Marvelous (Aston Villa, Angleterre), Munetsi Marshall (Stade de Reims, France), Billiat Khama (Kaizer Chiefs, Afrique du Sud), Musona Knowledge (KAS Eupen, Belgique), Ncube Butholezwe (AmaZulu, Afrique du Sud), Karuru Ovidy (sans club), Rusike Tafadzwa (Zesco United, Zambie), Kuda Mahachi (SuperSport United, Afrique du Sud), Terrence Dzvukamanja (Orlando Pirates, Afrique du Sud), King Nadolo (Dynamamos FC, Zimbabwe)
Attaquants : Kadewere Tinotenda (Olympique Lyon, France), Dube Prince (Azam, Tanzanie), Moyo David (Hamilton, Ecosse).

Ligue 1 : ES Sétif Nabil Kouki : « Les joueurs ont bien répondu à la charge de travail »

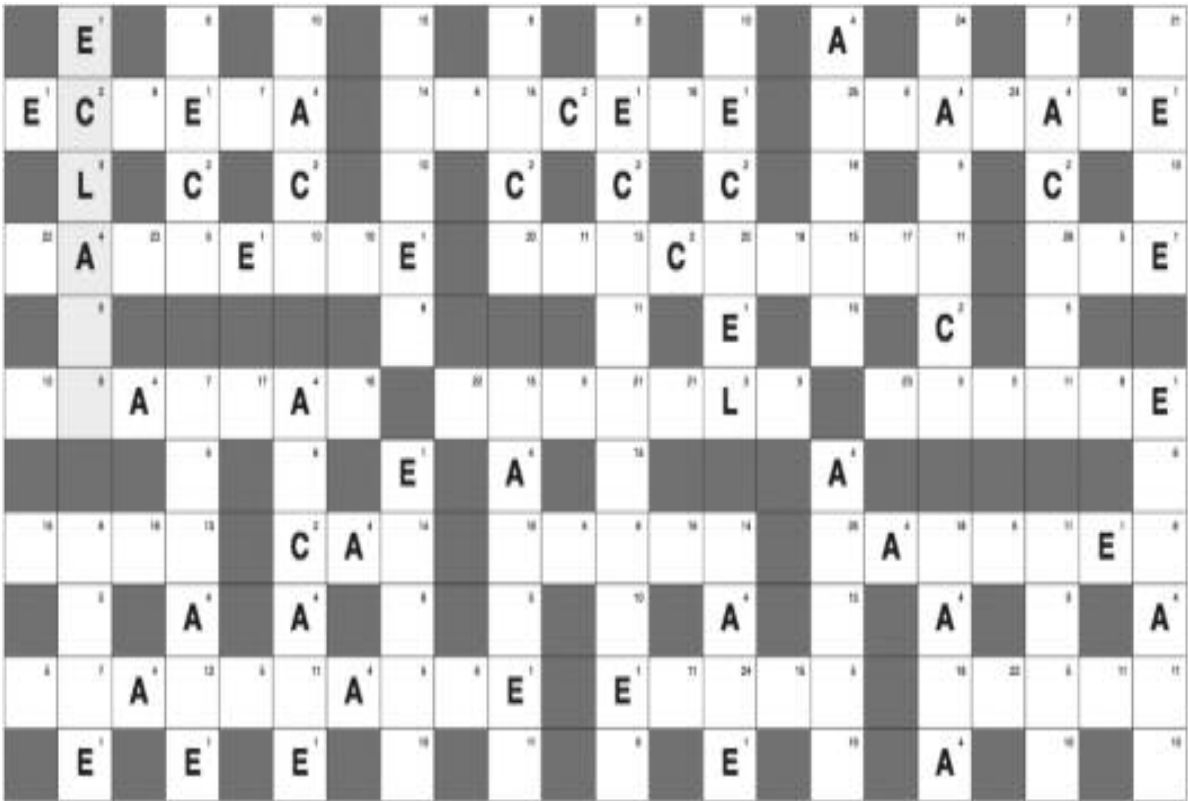
L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, s'est dit satisfait de la préparation effectuée jusque-là par son équipe et va maintenant s'attaquer à l'aspect tactique, en vue du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football prévu le 28 novembre. "Après quinze jours de stage, nous avons effectué 24 entraînements et joué 3 rencontres amicales. Le stage était très difficile pour les joueurs à cause de la grosse charge de travail. Sur le plan physique, nous avons fait un gros travail. Nous avons enregistré quelques petits bobos, mais heureusement pas de blessures. A la fin, nous sommes avec presque la totalité du

groupe disponible", a-t-il indiqué dans un entretien accordé samedi soir à la page officielle Facebook du club. L'Entente reste sur un match nul concédé vendredi dernier à domicile en amical face au NC Magra (2-2). Il s'agit du troisième test amical disputé par les Sétifiens durant cette période d'intersaison, après une victoire face à l'équipe de la 5e Région militaire (3-2) suivie d'une défaite à domicile face au nouveau promu en Ligue 1, la JSM Skikda (1-2). "Nous avons bien travaillé sur le plan athlétique. Nous espérons que ce stage porte ses fruits pendant la saison. Durant les prochains jours, nous entamerons la pré-

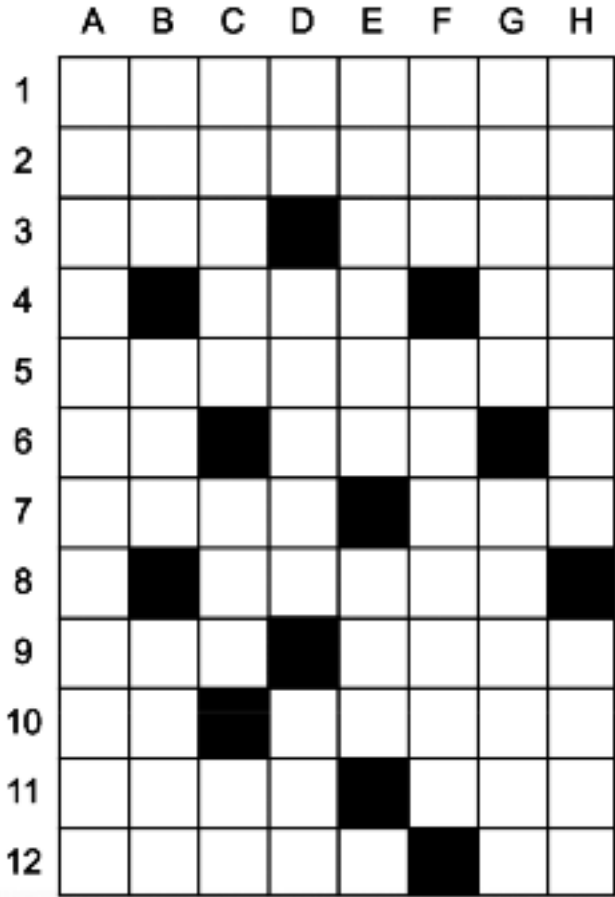
paration tactique afin d'être prêt pour le début de saison. Je pense que nous sommes sur la bonne voie", a-t-il conclu. Avant le coup d'envoi du championnat, l'ESS disputera encore quatre matchs amicaux : le mardi 10 novembre à Sétif face à l'Olympique Médéa, le samedi 14 novembre à Sétif face à la JS Kabylie, le mercredi 18 novembre chez l'AS Ain M'lila et enfin le samedi 21 novembre face à un adversaire qui reste à déterminer. L'ESS, 3e au classement final du précédent exercice, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Alger.

Bessa N

Mots codés



Mots croisés



Mots mélangés

AERE AGREABLE
AGRICOLE ANGLAISE
AUTEL BERGE BETAIL
BORD BUEE
CENE CLEBARD CREPE
DELIMITER DEMELE
ENJOUE EPUISSETTE ETAT
GENE
GEOMETRE GONFLABLE
LAME MELANGER MINER
NILGAUT NOUE
ORGANISER
OUVREUSE REGLE
RELIEF RESUMER RONDE
SOLFEGE SURSIS
SUSPENDU
TANTE



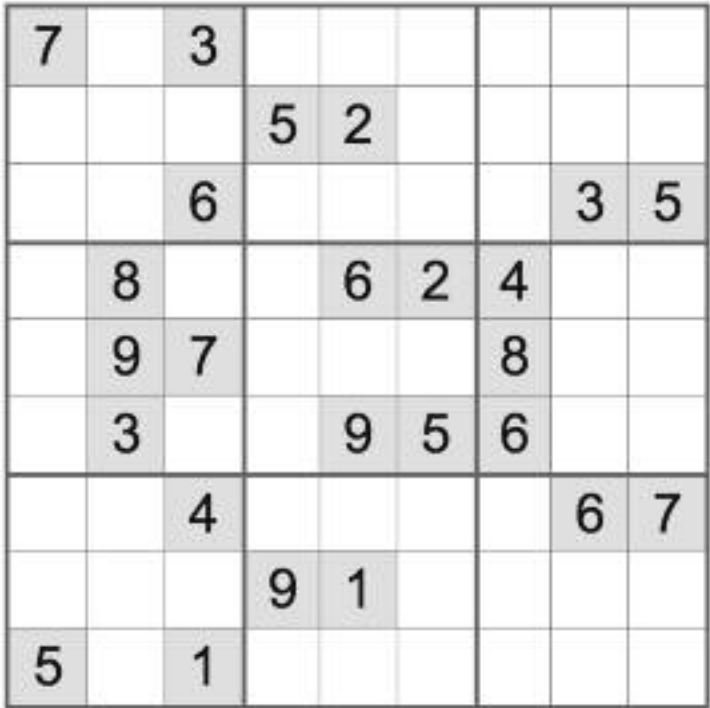
HORIZONTALEMENT :

1. Garde du corps. 2. Il n'a pas peur du ridicule. 3. Chimiste américain. Bruit de moteur. 4. Circuit de basketteurs. Début d'imbroglio. 5. Avide de pouvoir. 6. Le premier pas. Pour finir en beauté. 7. Ville du Kazakhstan. Pianiste ou actrice. 8. Blesser. 9. Ceinture à Tokyo. Condition humaine. 10. Parole en l'air. Sillonne une surface. 11. Donc plus forte. Variété de lentilles. 12. Élu. Esperluette.

VERTICALEMENT :

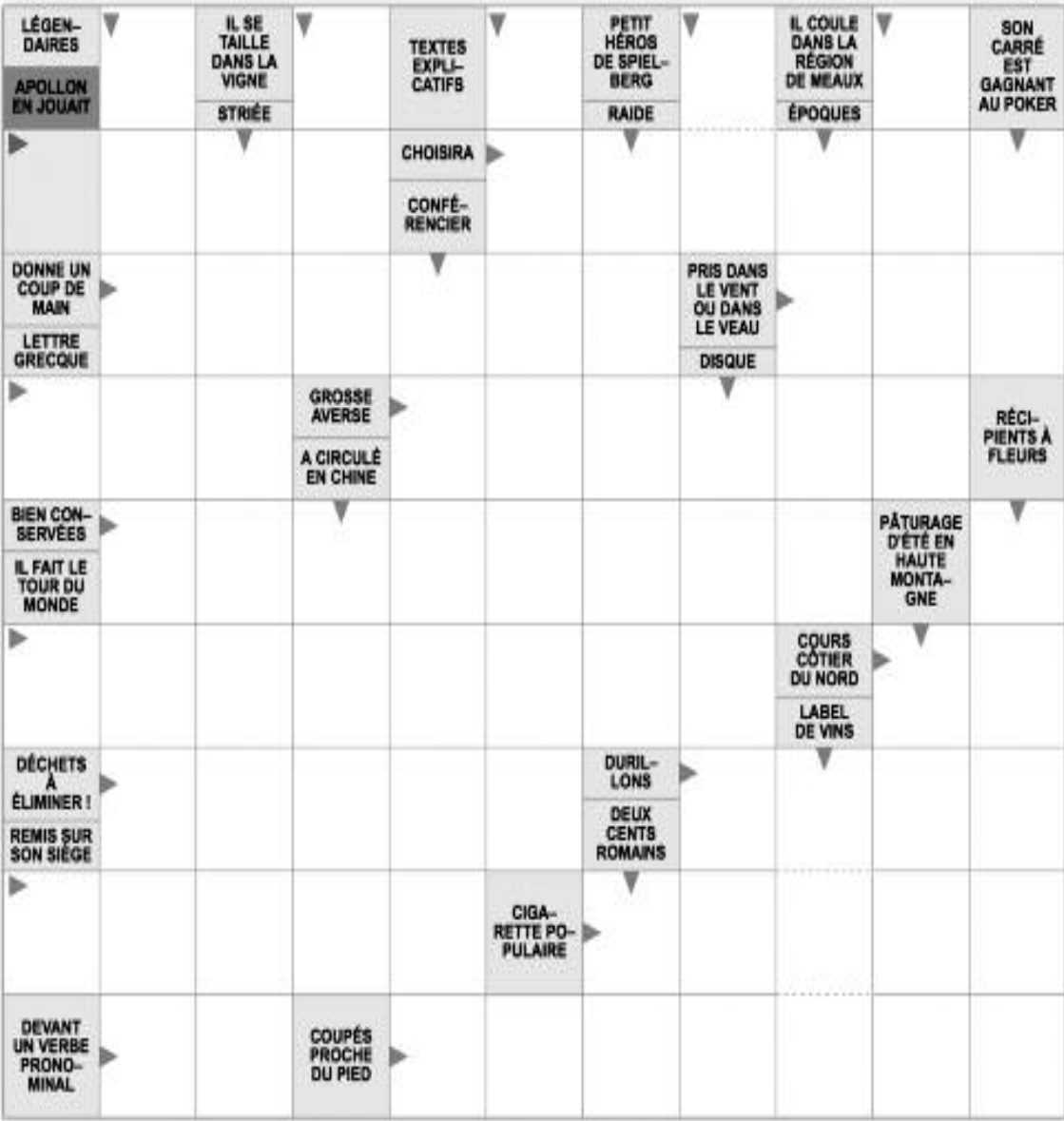
A. Il guette les éruptions. B. C'était rageant. Un proche de la dorade. Suit un moment de détente. C. Pas les nôtres. Calife de Médine. Chiffres en lettres. D. L'argent du tableau. Elle se perd quand on oublie. Il est pris par pincées. E. Regardait à contre-jour. Partie d'un concert de jazz. F. Dossiers de l'écran. Croisée dans la maison. G. Un gars du pays. Invité du festival des vieilles charrues. H. L'eau pour le poisson. Est plutôt épineux.

Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus:
330 nouveaux cas, 194 guérisons et 9 décès durant ces dernières 24 heures

Trois cent trente (330) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 194 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 76.272 dont 330 nouveaux cas, soit

0,7 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1973 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 40.395, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 14 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 10

autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 49 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Lé même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

66e anniversaire du déclenchement de la Révolution:
L'Algérie réagit!

Le ministre des Affaires Etrangères Sabri Boukadoum a affirmé dimanche, que le gouvernement élaboré un protocole sanitaire spécial pour le référendum pour prévenir les risques de propagation de l'épidémie. Le vote de la communauté algérienne établie à l'étranger se déroule, depuis hier samedi, dans de bonnes conditions, a déclaré M. Boukadoum à la presse, après avoir accompli son devoir électoral à l'école Ahmed Aroua à Staoueli (Alger Ouest), rappelant que l'opération référendaire a repris, dimanche, à travers plusieurs pays accueillant la communauté algérienne. Le diplomate affirme



que la communauté algérienne établie à l'étranger de jouer un rôle pionnier à l'occasion du réfé-

rendum sur la constitution. «En accomplissant votre devoir électoral et en votant en faveur de la constitution, vous donnerez votre confiance en faveur de la construction de l'Algérie nouvelle qui sera ouverte à tous ses enfants et sans distinction », a-t-il soutenu. Répondant à une question sur la récente ouverture d'un consulat émirati à Laayoune occupée, M. Boukadoum a réitéré que la République Arabe Sahraouie est membre de l'Union Africaine son Acte constitutif qui reconnaît la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et atteste de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

66e anniversaire du déclenchement de la Révolution:
Levée des couleurs nationales à Riadh El Feth



Une cérémonie de levée des couleurs nationales a été organisée, dimanche à Riadh El Feth (Alger), à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. Ont pris part à la cérémonie nombre de membres du Gouvernement, des moudjahidine, des représentants de la société civile, des personnalités nationales et des cadres des différents secteurs. "Les jeunes algériens sont appelés à participer massivement à l'édification de l'Algérie nouvelle rêvée par tout un chacun, en suivant les pas de

nos aïeux lors de la guerre de libération nationale pour le recouvrement de la souveraineté nationale", a affirmé, à cette occasion, le ministre de l'industrie, Ferhat Aït Ali Braham, dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie. Il a appelé, en outre, les citoyens à "participer au référendum populaire sur l'amendement constitutionnel pour entamer la mise en œuvre des différentes réformes à même de réaliser le développement du pays". De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a rappelé l'importance "du choix de la date du 1er novembre pour l'or-

ganisation du référendum sur le projet d'amendement constitutionnel. Cette date sera le novembre du changement après avoir été le novembre de la libération en 1954", a-t-il dit, exprimant son souhait de voir les grandes réformes pour l'édification de l'Algérie nouvelle engagées au début de ce mois. Lors de cette cérémonie organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit sous le haut patronage du président de la République, un concert musical a été animé par nombre de jeunes artistes reprenant des chants patriotiques.

Séisme en Turquie:
Djerad présente ses condoléances au président turc

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé, samedi au nom du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un message de condoléances au président de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan, suite au séisme qui a secoué la région d'Izmir et endeuillé le peuple turc frère, faisant des dizaines de morts et d'importants dégâts matériels. "Monsieur le Président, j'ai appris avec une grande affliction la triste nouvelle du séisme qui a secoué la région d'Izmir et endeuillé le peuple turc frère, faisant des dizaines de morts et d'importants dégâts matériels", a écrit M. Djerad dans son message. "En

cette douloureuse circonstance, je tiens à vous présenter, au nom du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et au nom de l'Algérie, peuple et Gouvernement, nos sincères condoléances et nos profonds sentiments de compassion", a-t-il ajouté. "Je vous prie de transmettre nos sentiments de solidarité et de compassion avec les familles sinistrées, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", a-t-il soutenu. "Veuillez agréer Monsieur le Président l'expression de ma haute considération et mon profond respect", a conclu le Premier ministre.

Référendum sur la révision constitutionnelle :

64 journalistes étrangers accrédités

Soixante-quatre (64) journalistes étrangers ont été accrédités pour couvrir le scrutin relatif au référendum sur la révision de la Constitution, a indiqué le vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Abdelhafid Milat. "L'ANIE a répondu favorablement à la majorité des demandes d'accréditation formulées par des médias étrangers", ce qui dénote "l'ouverture de l'Algérie sur les médias", a déclaré M. Milat. "Ce nombre important représentant différents médias, écrits et audiovisuels, intervient en dépit de la crise sanitaire due à la propagation de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, l'ANIE a accrédité 1669 journalistes des

médias nationaux mobilisés pour couvrir le déroulement de l'opération de vote à travers les différentes wilayas du pays". A ce propos, M. Milat a assuré que "tous les moyens matériels et logistiques ont été mobilisés pour permettre aux journalistes de mener à bien leurs missions", relevant que "des badges ont été octroyés à ces derniers pour leur permettre de couvrir les informations sur place à travers le territoire national". "Cet intérêt dénote le rôle des médias, porte-voix du peuple et des électeurs, d'autant que les regards du monde entier sont braqués sur l'Algérie qui organise la première élection après celle de la

206e session du Conseil directeur de l'UIP

Chenine y prend part

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a pris part, dimanche, par visio-conférence aux travaux de la 206e session du Conseil directeur de l'Union interparlementaire (UIP). Les travaux, au premier jour de cette session qui s'étalera jusqu'à mercredi prochain, ont été consacrés à l'opération de vote pour l'élection du président de l'UIP, ajoutant que la liste des candidats comportait Muhammed Sadiq Sandjarani (Pakistan),

Duarte Pacheco (Portugal), Akmal Saidove (Ouzbékistan) et Salma Atallahjan (Canda). Les résultats seront annoncés demain lundi, a noté la même source relevant que si aucun candidat n'arrive pas à obtenir les voix requises, les participants recourront à un deuxième tour, mardi 3 novembre. Douze (12) points sont à l'ordre du jour de cette session, liés notamment à des questions réglementaires, électorales et financières de l'UIP, en sus d'autres dossiers politiques.

Le point sur la pandémie :
Plus de 45 millions de cas dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.189.892 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à 11H00 GMT. Plus de 45.650.850 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués. Les Etats-Unis sont le pays le plus

touché tant en nombre de morts que de cas, avec 230.320 décès pour 9.111.013 cas recensés. Suivent le Brésil (159.477 morts), l'Inde (121.641 morts) et le Mexique (91.289 morts). L'Amérique latine et les Caraïbes, région du monde comptant le plus de cas de Covid-19, a dépassé le seuil des 400.000 morts du coronavirus, selon un décompte établi par l'AFP.